



## MERVENTAIS

L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature,  
mais c'est un roseau pensant.

Qui êtes-vous Monsieur de Montfort ?

### PIERRE-BRUNE

Pierre-Brune, dont le nom évoque l'époque celtique fut d'abord un lieu sacré, un lieu de la forêt profonde où les Druides célébraient leurs cérémonies religieuses (grand rassemblement de la population autour des prêtres, sacrifices d'animaux sur la pierre, cueillette et distribution du gui de chêne).

Le site s'y prêtait à merveille. Entre des plateaux élevés qui aujourd'hui portent le nom de tènement du Douard et tènement de la Grotte, la rivière qui s'appellera "Mère" coulait paisible dans une grande boucle.

Plus tard sur la rivière s'installera un moulin formant avec quelques autres habitations un petit hameau, en face le grand rocher. Ce village prendra naturellement le nom de "Pierre-Brune".

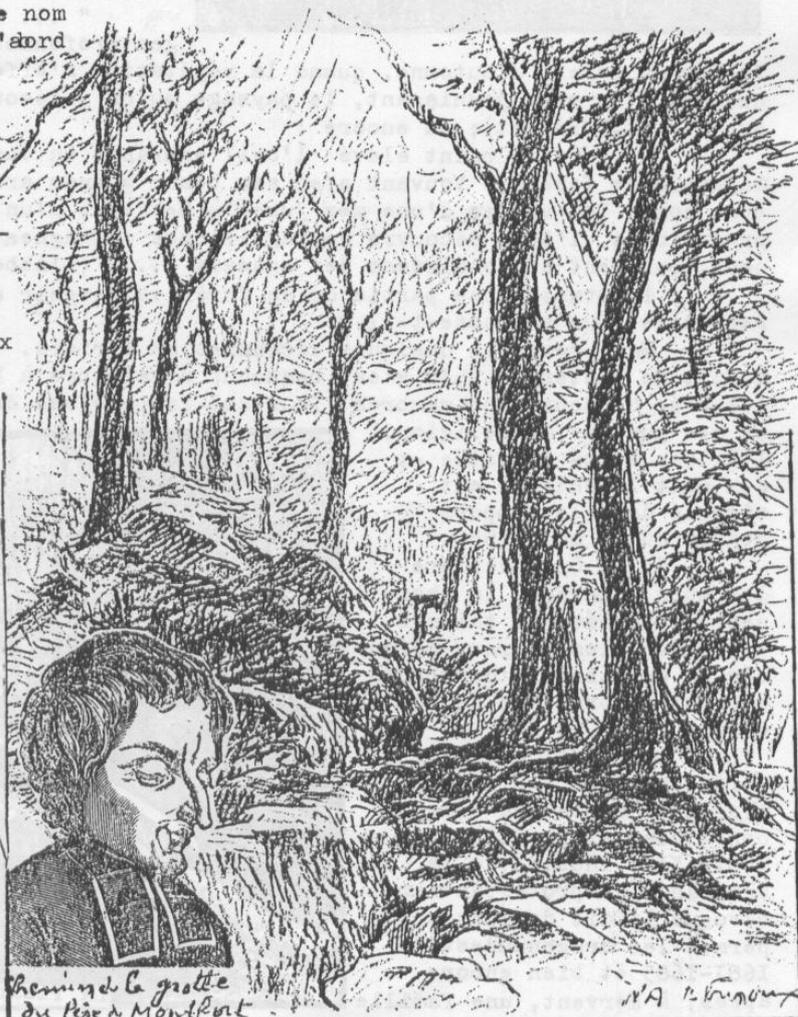
Ce moulin était-il à tan, à farine ?

Difficile aujourd'hui de le savoir. Il est arrêté depuis si longtemps.

Le meunier, les habitants du hameau sont également cultivateurs forestiers. Quelques champs,

(voir, plan p. 211) vergers,

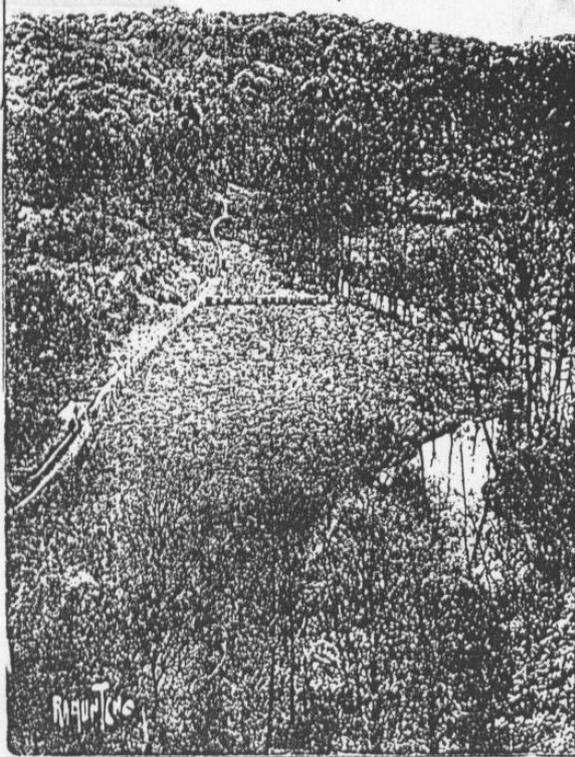
Dépot légal du 2ème semestre 1991 Bulletin n° 15, novembre 91  
Mme Raimond-Vincent Maryline



Remise de la grotte  
du Prieur de Montfort

MA Raimond

Vallée de Pierre-Brune, 1937



ouches suffisent pour que survivent quelques familles. En 1700, une famille de Vinturiers, les Jubien y est installée.

Peut-on imaginer ce hameau perdu dans la forêt, isolé, loin de toute agglomération et de tout commerce ? desservi par des chemins à peine <sup>vouturiers</sup> ~~crossables~~, perdu dans cette vallée encaissée entre ces plateaux rocheux ?

Les habitants d'alors qui devaient vivre le plus possible en autarcie avaient-ils le loisir d'admirer le paysage magnifique qu'ils voyaient chaque jour ?

Le lieu est si sauvage qu'il a gardé tout le mystère des lointaines années et a inspiré les poètes.

" ... Du haut du plateau du mareau du Puy-Brunet, aujourd'hui ténement de la Grotte la vue est superbe. On aperçoit à gauche, par-dessus les frondaisons, les toits de la ferme et de la maison de maître de la Jaubretière, isolés eux aussi au milieu des bois dépendant de la Grignonnière. Dans le prolongement de la vallée de la Mère, on distingue dans le lointain la tour du château et le clocher pointu (à l'époque) de l'église de Vouvant, enfin sur la droite les cimes feuillues des arbres ondulent, suivant le relief, à perte de vue ".

" ... Les yeux se perdent dans les gorges profondes et sinueuses de la rivière Mère.

Vu par un soleil d'automne, quand la végétation s'effeuille et se teinte de toutes les nuances d'un vert jaunissant, le paysage qu'on y découvre forme un panorama magnifique ... (L. Brochet); ou encore :

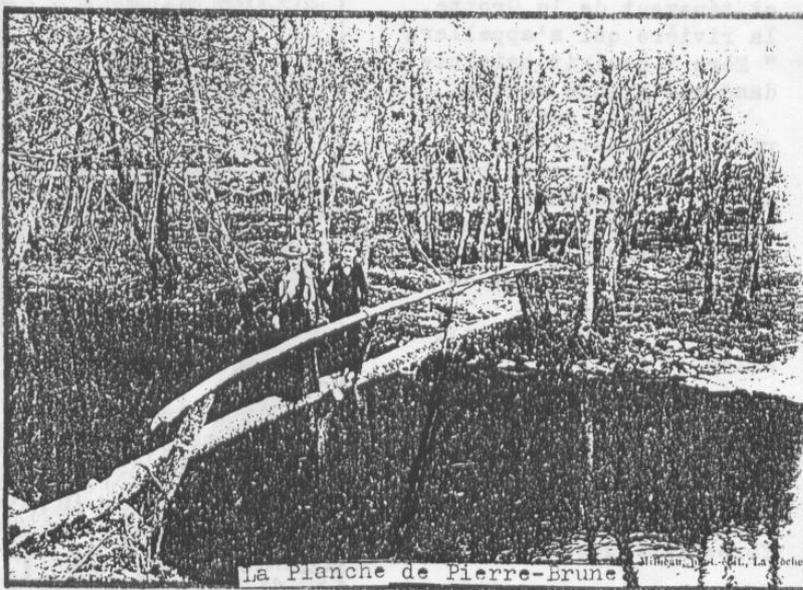
" ... De ce point élevé l'oeil embrasse un vaste horizon; d'un côté, c'est cette majestueuse forêt de Vouvant avec ses beaux grands arbres dont les ondulations se poussent comme les vagues d'une mer jusqu'à Mervent; d'un autre côté, comme du haut d'un promontoire, l'oeil découvre de magnifiques campagnes, des prés, des coteaux où grimpent, paissent et bondissent des agneaux ... " (L'abbé Quérard, de Rennes).

Pourtant cette partie de la forêt va devenir au XVIII<sup>e</sup> siècle un haut lieu de rencontre. Que se passe-t-il ?

Mais revenons quelques décennies en arrière. La religion réformée, libre depuis l'Edit de Nantes en 1648 s'est beaucoup développée à Mervent et ailleurs. Elle compte ici près de deux cent membres. Pourtant la paroisse de Mervent a souffert de la Réforme et des guerres de religion; l'église a été dévastée et son état lamentable est signalé dans le rapport Seguin du 21 mars 1650.

" ... On y déplore les murs lézardés, la charpente ébranlée, la toiture crevassée, les vitraux défoncés et un désordre des bancs de toutes formes et de toutes grandeurs ... ".

La religion du roi se perd, défendue par des prêtres sans doute pas assez convaincants. En 1685, Louis XIV, inquiet de la puissance du protestantisme, révoque l'Edit de Nantes et permet les dragonnades ( de 1681-1685 et bien encore après; à Mervent, une famille



La Planche de Pierre-Brune



laquelle elle avoit vécu pendant la plus grande partie de sa vie, furent présents à son abjuration ... (plusieurs personnes qui ont assisté à son enterrement ainsi que plusieurs de ses enfants; voir extrait). Son âge était d'environ soixante et douze ans... J. Texier, curé de Mervans (sic) ".

Toujours à Mervent :  
" ... le 5 octobre 1721, est baptisée Louise, fille de Pierre Gaschet farinier demeurant au Moulineuf et Marie Robert, sa femme, tous les deux de la R.P.R. ...".

Se sont-ils convertis?  
Leurs enfants pouvaient-ils être baptisés même si les

parents restaient protestants ? Autre conversion : Jean Sénéchaud et Marguerite Naudon, tous deux demeurés dans la R.P.R., il est tisserand, demeurant aux Ouillères. Ils se convertissent et reçoivent la bénédiction nuptiale le 28 février 1724. Ce même jour est notée sur le registre de l'église, Jeanne, leur fille née un an plus tôt, " reconnue et légitimée née hors du mariage " (catholique évidemment, le mariage protestant ne comptant pas aux yeux de l'Eglise). Ce même jour est aussi baptisée leur seconde fille Françoise Jeanne.

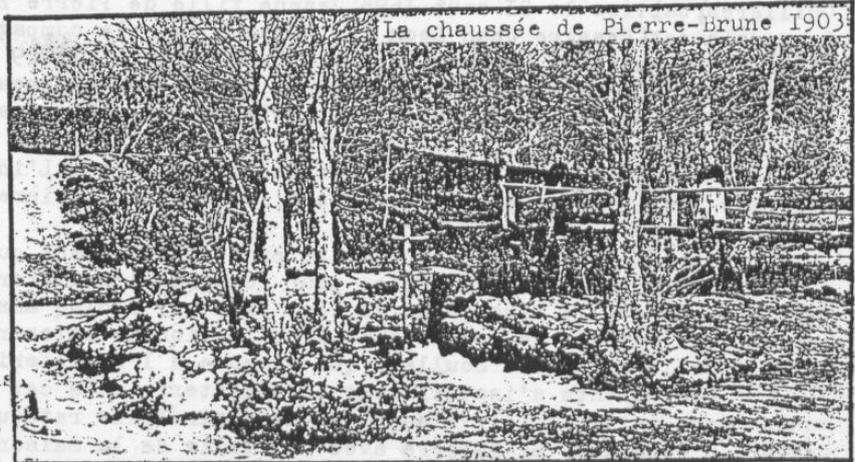
Après les persécutions de toutes sortes, les départs, après les conversions, le nombre des membres de la Religion Prétendue Réformée va diminuer de plus en plus et en 1740, un siècle plus tard il n'en reste plus dans la paroisse de Mervent que deux ou trois familles qui ne veulent à aucun prix renier leur religion.

C'est le cas de Joseph Gaschet (patriarche d'une ancienne et grande famille de meuniers-fariniers et parent de celui cité plus haut). Voici ce qu'on notait lors de son décès en 1737, quinze ans après la conversion de son fils Pierre.

" ... le cinq avril mil sept cent trente sept, le nommé Joseph Gaschet, farinier demeurant au Moulineuf de cette paroisse, après un mois de maladie au lit avec toute la connaissance qu'on peut souhaiter d'un moribond, m'avait déclaré cinq ou six fois de suite qu'il voulait mourir dans les sentiments de la Religion Prétendue Réformée en laquelle il a toujours vécu, cette même déclaration l'ayant faite une fois en présence de Mtre Girard, garde chaudronnier, et Paul Nicolas Charrier, sacristain, une autre fois en présence de Mtre François Rouhault, farinier à Gourdain, et de tous les habitants de ce lieu (Moulineuf), est mort âgé d'environ quatre vingt ans. Aussitôt j'ai donné déclaration par le nommé Louis Bouillaud, aussi habitant de ce lieu, à Monsieur le procureur du Roy, de la Châtaigneraie. Par obéissance à la déclaration du Roy du neuf août 1736, et devant une telle opiniâtreté, je me suis cru en devoir de lui refuser la sépulture ecclésiastique ... Ouvrard, curé de Mervent ".



Pierre-Brune, la chaussée



La chaussée de Pierre-Brune 1903

Le roi d'alors est Louis XV dont la politique religieuse souleva des oppositions. Le curé Ouvrard se fait un devoir d'appliquer à la lettre ladite déclaration royale et se voit aussi dans l'obligation de signaler les sentiments religieux dudit Gaschet. Celui-ci est mis en terre comme un païen ...

On imagine l'état d'esprit de toute la famille Gaschet et l'intolérance qui règne encore !

La foi catholique, les ordres de Louis XV sont donc rigoureusement respectés.

De grandes familles, comme la famille Baudry, de la Renaudière donnent plusieurs prêtres à l'Eglise (voir, bull. n° 13). Dans la famille Jubien, un fils est aussi ordonné.

En 1715, Mervent compte environ 640 communiants (à Pâques ?) alors que Vouvan n'en compte que 550. Qui a ranimé la foi assez tiède des paroissiens de Mervent ? Déjà en 1706, quelques travaux sont entrepris dans l'église mais il reste beaucoup à faire. Et pour stimuler la foi des paroissiens merventais (et autres communes) qui délaissent leurs devoirs religieux négligeant de faire les dons habituels, un missionnaire va venir prêcher à Mervent et autres lieux d'alentour.

Ce missionnaire y laissera le souvenir de son pieux séjour, souvenir qui y est demeuré encore de nos jours : c'est Louis Grignon de Montfort que l'on nomme communément à Mervent :

Le Père Montfort  
XXXXXXXXXXXXXXXXXX

Qui était-il ?

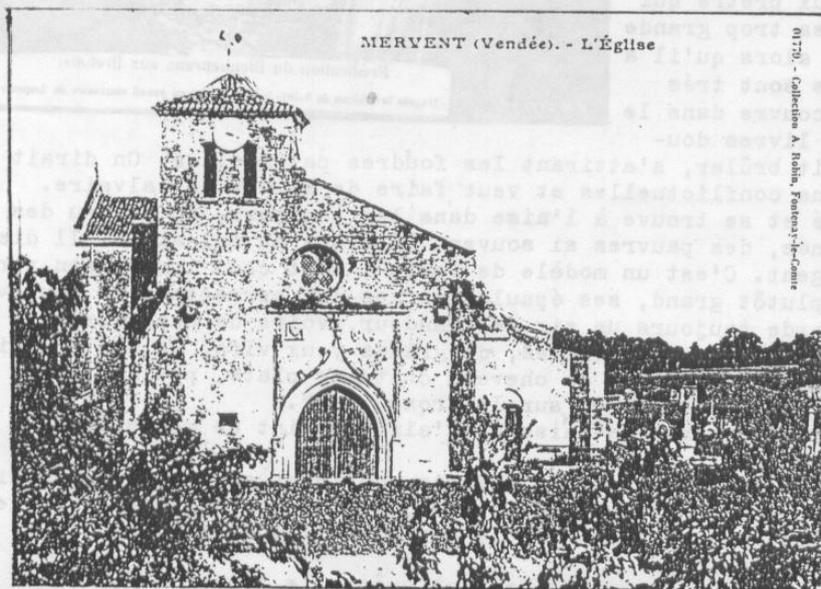
Il est né le 31 janvier 1673, " ... fils de noble homme Jean Baptiste Grignon et de Damoiselle Jeanne Robert, sa femme, sieur et dame de la Bachelerie, terre noble ... " en la paroisse de Bedée à deux kilomètres de Montfort-la-Cane, aujourd'hui Montfort-sur-Mer dans l'Ille et Vilaine à 23 km de Rennes.

C'est une famille de notables, d'hommes de loi, de souche poitevine et de religion calviniste. L'ancêtre, Charles Grignon qui a été baptisé au temple de Loudun en 1579, quitte sa ville natale pour Montfort-la-Cane. Son nom est mentionné en 1606 dans les registres d'une des confréries vouées à la Vierge. Il s'est donc converti au catholicisme et cet ancien calviniste de Loudun s'installe comme notaire à Montfort, bourgade prospère. Il accumule les charges, les honneurs et peu à peu aussi une fortune considérable, achetant droits seigneuriaux, métairies, terres, forêts profitant de chaque occasion pour augmenter ses biens. Il est successivement notaire royal puis procureur et avocat à la Juridiction de Tréguil; il est élu syndic de Montfort en 1658 puis devient sénéchal.

Son fils, Eustache Grignon aspire lui aussi aux honneurs et aux charges; il est élu syndic de Montfort, est notaire royal, procureur et avocat comme son père. Il devient aussi trésorier d'une petite paroisse et est chargé de faire rentrer des sommes pour payer les frais de culte n'oubliant pas au passage de prélever quelques bénéfices ... Il est riche et rachète métairies, fours banaux, pressoirs à cidre, futa lopins de terre ...



Portrait du Bienheureux.



MERVENT (Vendée). - L'Eglise

0179 - Collection A. Robin, Fontenay-le-Comte

Qu'un seigneur s'endette, il se présente pour acheter.

Ainsi les terres s'ajoutent aux terres. Toujours insatiable, il devient sénéchal, l'anoblissement est à portée de sa main, mais il est emporté brutalement par la maladie.

Ce personnage hors du commun est le grand-père de Louis Grignon.

Son père, Jean-Baptiste moins brillant et peut-être moins ambitieux se contente de recueillir avec un important patrimoine, la gloire et la considération due à la famille. Il épouse Delle Jeanne Robert de la Vizeule de Launay, de la meilleure bourgeoisie rennaise.

ls auront ensemble dix huit enfants dont sept seulement survivront, quatre garçons et trois filles dont Louis est l'aîné.

Celui-ci n'a que deux ans lorsque la famille quitte Montfort pour s'installer à quelques lieux de là, à Iffendic, dans le logis du Bois-Marquer, sorte de gentilhomme et maison de maître flanquée d'une tourelle, d'un colombier, l'ensemble entouré de douves, de jardins, de grands arbres. La famille acquiert dans l'église du lieu un fief seigneurial et le droit de s'y faire innumérer.

Louis avait, dès l'âge d'un mois, été confié à une nourrice chez laquelle il restera en compagnie de trois frères de lait jusqu'à l'âge de cinq ans. Il avait six ans quand ses parents décident qu'il sera prêtre comme trois de ses oncles maternels. Deux de ses frères suivront le même chemin et c'est l'avant dernier des enfants filleul de Louis qui perpétuera le nom de Grignion.

Toute l'enfance de Louis s'écoulera entre sa mère et ses nombreuses soeurs; sa préférée sera Louise Guyonne qui a sept ans de moins que lui et deviendra Bénédictine du Saint Sacrement.

Il a une profonde affection pour sa mère qui ne cache pas l'attirance qu'elle a pour son aîné qui révèle de bonne heure son goût pour la solitude, fuyant les jeux d'enfants de son âge. Avec la même gentillesse qu'il déploie pour apaiser un père dont les affaires ne vont pas bien et qui perd souvent la maîtrise de lui-même, il sait consoler et encourager sa mère tendrement, inquiète au milieu de ses enfants et dont le coeur est souvent gros de chagrin.

Il partage tous les soucis de ses parents. Pourtant à l'âge de douze ans, ceux-ci décident de l'envoyer à Rennes, chez les Jésuites afin de parfaire son éducation. Les élèves de sa classe, une centaine, ne sont pas tous passionnés par leurs études, mais Louis connaît les désirs de ses parents et les recommandations de sa mère l'empêchent de participer aux turbulences de certains de ses compagnons. C'est un élève attentif et avide d'apprendre, d'une grande piété et d'une grande dévotion pour la Vierge.

Le rigorisme moral qu'affiche publiquement le jeune garçon produit une forte impression sur ses camarades. Il se liera bientôt d'amitié avec le vieux prêtre qui est son professeur. Bientôt sa trop grande dévotion irrite son père et alors qu'il a dix sept ans, leurs relations sont très orageuses. Louis, un jour découvre dans le cabinet de Jean-Baptiste des livres douteux. Il les prend et les fait brûler, s'attirant les foudres paternelles. On dirait qu'il recherche ces situations conflictuelles et veut faire de sa vie un calvaire.

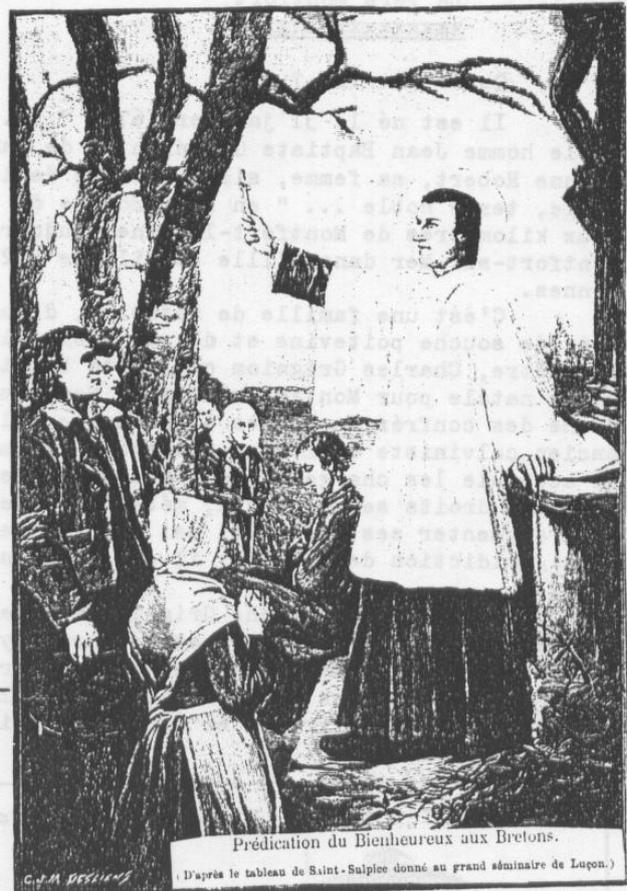
Il pratique la charité et se trouve à l'aise dans les hôpitaux, au milieu des malades, des enfants abandonnés, des pauvres si souvent méprisés ou mal aimés. Il distribue ses vêtements, son argent. C'est un modèle de vertu ! Tout ceci irrite son père.

Physiquement, il est plutôt grand, ses épaules larges lui permettent de soulever de lourds fardeaux mais il garde toujours un air de grandeur, voire de supériorité. " ... Il a le visage long et les joues vermeilles, de grands yeux vifs, le nez aquilin, le menton un peu trop long, le tout encadré de cheveux châtains plats, peu épais et fort courts devant mais lui retombant un peu sur le front ... ".

Il est presque parfait, toujours les yeux baissés, l'air empreint de modestie et l'allure dévote.

C'est pendant l'hiver de 1692 qu'il monte à Paris continuer ses études au séminaire de Saint Sulpice où il porte comme tous en ce lieu, une longue soutane de serge noire, fermée par des petits boutons de crin sur le devant de laquelle on rabat un collet blanc.

Louis Grignion a vingt sept ans quand il devient prêtre le 5 juin 1700.



Prédication du Bienheureux aux Bretons.

(D'après le tableau de Saint-Sulpice donné au grand séminaire de Luçon.)

Il rajoute à son prénom celui de la Vierge et se prénommera désormais, Louis Marie.

Au cours de l'été 1701 il prêche sa première mission. En 1706, il part pour Rome et est reçu le 6 juin par le pape Clément XI qui lui donne le titre de " Missionnaire Apostolique ". Louis Marie Grignon de Montfort (il a rajouté à son patronyme le nom de sa paroisse natale.) va désormais de village en village pour stimuler les catholiques, pour prêcher et ranimer la foi bien souvent chancelante. Partout où il passe des difficultés se lèvent sous ses pas, mais il accepte toutes les brimades n'agissant en tout que selon sa conscience et la " volonté de Dieu ".

Il aime surtout les pauvres. Pour eux, il se dépouille de tout : argent, habits neufs, ressources de toutes sortes qui lui arrivaient. Il fait le vœu même de ne rien posséder en propre, ne tenant à rien ici bas, s'en remettant de tout à la Providence, différent en cela de beaucoup de ses semblables qui savaient profiter pour eux de certains dons ... De ceux là, il va se faire involontairement des ennemis.

Animé d'une telle ardeur apostolique, il devient pour insupportable, mais est cependant un incomparable chef de mission. Sans doute son équipage est modeste, celui d'un vrai apôtre, celui d'un pauvre qui avec ses compagnons chemine toujours à pieds.

" ... On l'a représenté debout, dans l'attitude de l'apôtre, les yeux levés au ciel, son chapeau sous le bras, son chapelet pendant à la ceinture, à la main son baton surmonté de la croix et, dans sa musette sa bible et son bréviaire partant pour la conquête des âmes ... " (voir, p. 216).

Parfois il est mal reçu mais " toujours gai dans les adversités et jamais plus content que lorsqu'on l'accable d'injures ", il n'a pas peur de reprocher à ceux-là leur égoïsme, leur débauche, leur manque de foi dans le seigneur.

Pourtant, là où il a prêché ses oeuvres n'ont pas été des feux de paille !

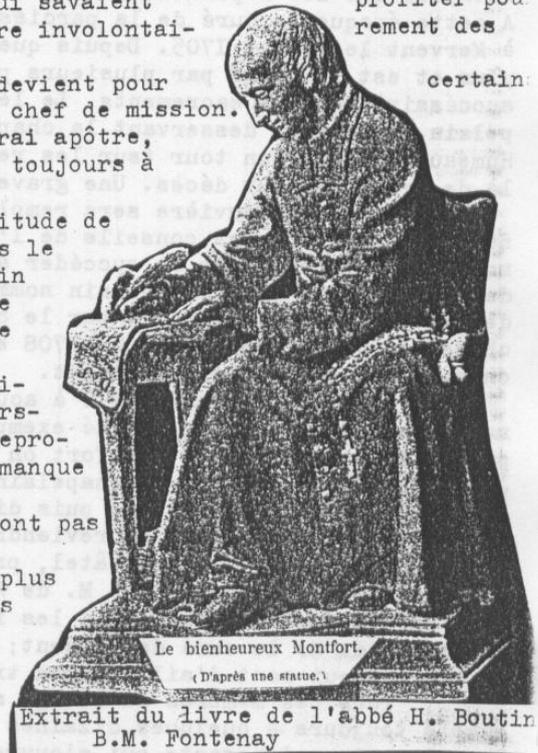
" ... Etant allé moi-même, dira douze ans plus tard le P. de Préfontaine, dans quelques paroisses où Montfort avait fait mission, ces pratiques subsistaient encore et s'observaient aussi régulièrement que le premier jour... ". Et l'orage de la Révolution qui laissera tant de ruines en France, ne réussira pas à les faire disparaître.

On le verra conduire des missions d'abord en Bretagne, en particulier à Montfort-la-Cane, St Brieux ... puis dans le Nantais. Il s'arrête ensuite dans le diocèse de la Rochelle. Récemment fondé en 1648, en remplacement de celui de Maillezais, ce diocèse était fort étendu : il comprenait, avec l'Aunis et l'île de Ré, le Haut Bocage vendéen, une bonne partie du Bressuirais et du Choletais. L'évêché de Luçon, détaché de celui de Poitiers depuis 1317 et formé des régions côtières de Luçon à Beauvoir ainsi que de la partie du bocage allant jusqu'à Pouzauges et Montaigu, couvrait à peine les deux tiers de la Vendée actuelle.

En 1711, pour le carême, le missionnaire est à la Garnache. Puis il va parcourir le diocèse de Luçon, prêchant à l'île d'Yeu, parcourant le Marais.

En 1715, il arrive dans notre région et va évangéliser Mervent, Fontenay, Vouvaie. A Mervent, depuis quelques années l'église est bien mal tenue. Monseigneur de Champfour, ami et protecteur de Montfort constate lors de l'une de ses " visites pastorales ", la dégradation de l'église, de la cure et de ses terres qui ne représentent plus qu'un revenu de 50 livres. Quant à la fabrique qui est censée gérer les biens et revenus de l'église, elle n'a plus, elle, aucun revenu.

Les fabriciens de l'époque sont entre autres : Messire Rock Durand, sieur de la Barre (prés de la Clavelière) qui sera fabricant jusqu'en 1727 et qui apparaît fréquemment soit comme témoin, soit comme parrain dans les registres de Mervent; le Sieur Jean Hay, sieur du Bois, marchand de tan demeurant à Pierre-Blanche fabricant en charge ou encore syndic perpétuel car la charge était souvent détenue jusqu'au décès; Messire Louis Mobileau, notaire royal des baronnies de Mervent-Vouvant, sera syndic de cette paroisse jusqu'à son décès en 1722; Maitre Paul Berton, boisselier, aussi fabricant, demeure aux Ouillères où il est aussi garde et arpenteur-juré de la forêt royale de Mervent-Vouvant; enfin, Maitre Jean Bouron, sieur de la Rovergne (coteaux et bois aux Ouillères où s'élève aujourd'hui la maison de Mr L. Chaigneau).



certain

Son fils, (voir, p. 211 même famille) M<sup>re</sup> Jacques Paul Bouron aussi sieur de la Rovergne demeurant aux Ouillères lui succédera à cette charge et quelques autres membres...

Comment se fait-il que la fabrique soit à ce point démunie et qu'elle ne puisse décentement entretenir l'église ?

Il est vrai que les plus grosses familles terriennes de Mervent, les Daguin, Potereau, Bage et bien d'autres encore (familles riches et puissantes) ont pendant quelques générations épousé la R.P.R. ne prenant aucun intérêt à l'église des catholiques.

M<sup>gr</sup> de Champflour constate qu'il faudra dons et bénévolats pour que les réparations s'entreprennent et cela dès 1706. A cette époque le curé de la paroisse, Jean Chauvière est inhumé à Mervent le 17 mai 1705. Depuis quelque temps déjà il n'officie plus et est remplacé par plusieurs prêtres différents donnant successivement les sacrements. Le lendemain de son décès, le chapelain de Mervent desservant la chapelle St Joseph, Messire Luc Humeau décède à son tour (sur les registres on note cette année-là de très nombreux décès. Une grave épidémie sévissait-elle ?).

Le curé Chauvière sera remplacé par un vicaire nommé Berthelot qui sur les conseils de l'évêque, doit aller se recycler à Luçon. Vont se succéder à Mervent, Gusteau, prieur de St Michel-le-Clouc; Jourdain nommé chapelain puis curé de Mervent et assisté alors par le Sieur Loyauté, prêtre chapelain de Mervent jusqu'en 1708 et aussi le Sieur Huret, chapelain succédant au précédent.

"... De novembre 1712 à août 1714, la tenue des registres est d'une régularité exemplaire ...". A l'approche de la mission de Montfort on note la présence de Jean Emer Barré, prêtre et chapelain de Mervent, du Père Illuminé, de Rennes, capucin puis disciple de Montfort, Adrien Vâtel qui restera et reviendra encore après le départ de Montfort. Adrien Vâtel, prêtre du diocèse de Coutances, missionnaire avec M. de Montfort, prendra pendant quelque temps en main les fonctions curiales de la paroisse notamment pendant l'absence de Mr le curé de Mervent; sa signature paraîtra sur les registres paroissiaux de Mervent qui sont d'ailleurs en très mauvais état pour cette année-là (voir, p. 217).

Tous ces membres du clergé sont logés en l'ancienne cure, dont le bâtiment existe toujours à quelques dizaines de mètres de l'église (au n° 38 de la rue des Juifs, dans la maison imposante qui s'ouvre tout en haut de la rue Jeanne Poupin, institutrice et où elle résidait). Ce n'est que plus tard que le presbytère sera installé chemin de Pruneau. Pourquoi ?

Le curé Charles Jacques Foubert est nommé à Mervent et remplit consciencieusement son ministère jusqu'en l'hiver 1719-20 (où sévit encore sur Mervent une épidémie provoquant 64 décès, à raison de 3 à 4 par jour parfois !).

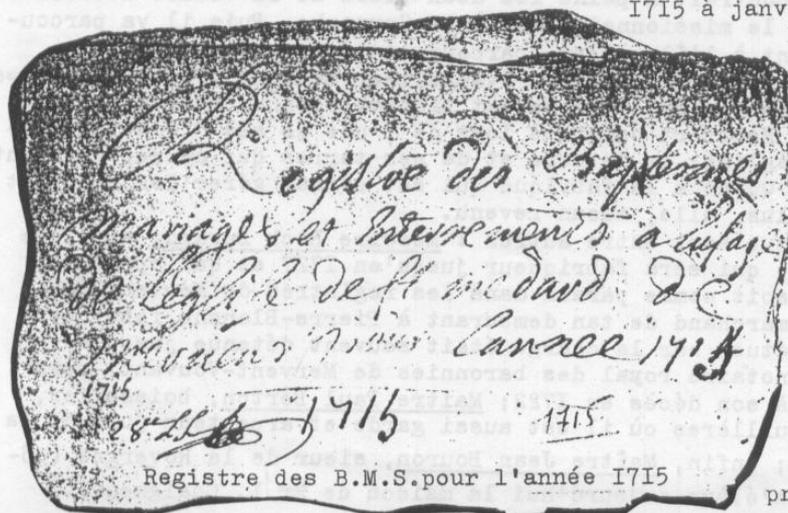
Mais tous ces changements de prêtres n'ont peut-être pas encouragé les paroissiens à prendre le chemin de l'église ! La mission va donc arriver à propos. De juin

1715 à janvier 1716, Louis Marie Grignon de

Montfort va tout organiser avec quelques disciples à Mervent, à Fontenay, à Vouvant.

A Fontenay les Lazaristes, à l'ordinaire faisaient appel à un prêtre ou à une famille généreuse qui leur donnait un capital en argent ou en terres, dont les intérêts annuels, additionnés devaient assurer, tous les six, dix ou douze ans, les frais d'un missionnaire.

Montfort désapprouve fortement ce procédé. Nous savons que pour ses besoins il se fiait à la Providence. Pour cela, il demandait en chaire, aux fidèles présents à l'office, d'assurer la nourriture des missionnaires.



Registre des B.M.S. pour l'année 1715

Ainsi, chaque paroissien, selon ses moyens, prenait en charge la mission elle-même. L'un des disciples du missionnaire écrit : " ... Il est vrai que les deux ou trois premiers jours, nous manquions de plusieurs choses, mais, aussitôt que M. de Montfort avait déclaré publiquement, en chaire, que lui et les missionnaires vivaient des aumônes des fidèles et qu'ils donnaient gratuitement les intentions de toutes les messes à ceux qui contribuaient à leur nourriture, alors la Providence se déclarait si ouvertement en notre faveur qu'on apportait des aliments de toutes parts et en très grande abondance ... ".

A travers ses sermons et ceux prononcés par les prêtres qui l'accompagnent, Montfort, qui a cœur de réussir, fait appel à la population afin de remettre l'église en état. Il sollicite donc des plus riches <sup>du</sup> dons, secours et concours ... Les moins riches, petits cultivateurs, artisans, bûcherons donneront ce qu'ils pourront, qui du sable, qui de la chaux, du bois, un charroi ..., une journée ...

" ... M. de Montfort, pour recevoir ces aumônes, se tient dans le cimetière de Mervent ... " qui à cette époque jouxte l'église, au midi et à l'ouest (sur le côté derrière le chœur). Tous les dons reçus sont scrupuleusement notés sur un registre (qu'est devenu ce registre ? a-t-il été conservé dans les archives de l'évêché ?).

Chacun fait un effort et en parallèle, l'état spirituel, en assez triste état, s'en trouve fortifié, ravivé, et l'on constate plus d'exercices à la dévotion de la Croix et plus d'affluence au Rosaire.

L'été de 1715, l'église a profité de quelques réparations, on a blanchi les murs à la chaux et, les plus gros travaux terminés, une messe a été célébrée. La mission va s'achever. Il faut noter que pendant la mission une sorte de miracle se produit qui frappe les Merventais.

D'après, L. M. Clénet, " ... une pauvre fille avait une inflammation qui durait depuis un moment, à un oeil. Celui-ci était devenu " gros comme un oeuf ". M. de Montfort, la voyant, bénit d'abord de l'eau et, dès que la malheureuse humecte son oeil

avec l'eau bénite, la tumeur disparaît sur le champ ...  
La guérison de cette jeune

Le cinquième jour du mois de novembre l'an mil sept cent quinze par moy Adrien Vâtel prêtre du Diocèse de Coutances Missionnaire avec Monsieur de Montfort et délégué par Monsieur Foubert curé de cette paroisse déclarent à faire en la place Les fonctions curiales sur le baptême Jacques Sivade fils de Jacques Sivade charpentier et de Marie Pijot la femme née Médhier Le quatrième novembre 1715. Le parrain a été Pierre Guibé Voiturier et la marraine Jeanne Ferrand et ont légitimé par Marie Anne déclaré ne savoir signer Adrien Vâtel prêtre

La marque de Pierre Guibé  
La marque de Jeanne Ferrand

Signature de M. Adrien Vâtel

fille très affligée des yeux ..., contribua pour beaucoup au succès final de la mission qui s'achève dans l'allégresse générale si bien que M. de Montfort put clôturer un séjour de deux mois chez ses chers Merventais par un vibrant Te Deum ..., dans une église propre et avenante au milieu d'un peuple satisfait et enthousiaste ... ".

Dès le 25 août 1715, il entreprenait la mission de Fontenay. La Toussaint de la même année le ramenait vers la forêt puisqu'il commençait la mission de Vouvant avec deux prêtres qui formeront le premier noyau de la Compagnie de Marie; Messieurs Vâtel et Mulot. En arrivant à Vouvant, dit une tradition locale, il frappe à la porte de la mère Imbert et lui demande à manger pour l'amour de Dieu.

" - Hélas ! je n'ai rien à vous offrir ! gémit la vieille femme. - Que si ! dit le père. Il y a un magnifique cerisier dans votre jardin. Allez donc y cueillir des cerises pour nous rafraîchir ".

Croyant à une plaisanterie et cependant aguichée par une telle promesse, elle va voir et revient toute joyeuse : " - C'est vrai, dit-elle. Mon cerisier est en fleur - Il y a même des fruits, affirme Montfort, retournez voir !.

De fait, il y avait une belle récolte de cerises dont la mère Imbert remplit un panier pour ses hôtes, à qui elle servit ainsi un bon repas. Sitôt les missionnaires

sortis, elle court encore au jardin, mais, hélas ! il ne restait plus sur son cerisier que des feuilles couleur d'automne ...".

Vouvant est une paroisse aussi abandonnée que Mervent. L'accueil d'abord réticent de la mère Imbert marquait déjà celui de la paroisse " où le diable tenait en mains bien des gages ". Mais malgré les oppositions du début, le missionnaire, voit se lever de beaux témoignages évangéliques dans les associations qu'il vient de fonder. Et, grâce à la libéralité de Mme de la Brûlerie, de la lieutenant de Vouvant et d'une bonne femme, il reçoit en legs deux boisselées de terre et deux maisons dans lesquelles il songe déjà à rassembler ses Pères et Frères en communauté, ainsi que cela ressort de son testament.

Pour son comportement, M; de Montfort est gênant, agaçant pour certaines personnes et gens du monde ... Il intrigue par sa singularité et irrite même.

" ... Il jeûne trois fois par semaine : mercredi, vendredi, samedi et le seul repas quotidien qu'il prend les autres jours est des plus frugal composé d'un potage maigre, d'un ou deux oeufs, parfois du fromage. Je passerai sous silence toutes les mortifications, les flagellations et autres mortifications qu'il se faisait subir ...".

En cette fin d'année 1715, âgé de quarante ans, il a l'air d'un petit vieillard et sa santé est chancelante. Ses outrances agacent au point qu'on l'accuse d'être un simulateur et surtout on lui reproche sa mendicité ...

" ... Il est toujours suivi d'une cohorte de mendiants qui troublent l'ordre public, donnant à ces gueux l'illusion qu'on peut vivre au gré de la Providence, sans travailler ... De plus, on dit qu'il détourne les paysans du travail des champs pour assister à ses prêches, qu'il ruine les petites gens en quêtant auprès d'eux et en leur vendant quelques objets pieux ...".

Pour ses détracteurs contemporains c'est un sorcier, un possédé, et pour les mondains, c'est un extravagant qui leur prêche une morale trop exigeante ...



GROTTE, DU PÈRE MONTFORT, DANS LA FORÊT DE VOUVANT, VENDÉE - 1869, La Grotte par M. O. de Rochebrune

Comment supporter un homme qui recherche la souffrance, méprise l'argent et veut vivre pauvre, en haillons, parmi les pauvres ! Louis Marie Grignon de Montfort a ses partisans mais aussi ses ennemis.

Il semble que pendant cette mission de Vouvant, le pieux missionnaire a plaisir à retrouver la forêt qu'il connaît bien et qu'il a parcouru pendant la précédente mission de Mervent, y recherchant la solitude et le recueillement. Il affectionne en particulier les bois de la Grignonnière et c'est là qu'il a découvert au-dessus du petit hameau de Pierre-Brune une grotte creusée naturellement dans la " Roche aux Faons ". Avec l'agrément de Mgr l'Evêque, il a décidé d'en faire son ermitage et d'y faire retraite. Il a donc aménagé la grotte pour y prier, écrire et dormir.

" ... Le lieu est superbe : au-dessus, une clairière, où il peut jardiner en écoutant chanter les oiseaux. Il rêve d'y faire son jardin, d'y bâtir une chapelle et, en attendant, il y dresse une croix rustique. Quelques mètres plus bas, une source, dont il capte l'eau dans un bassin entouré de pierres. A travers les troncs des chênes et des châtaigniers, il peut voir des échappées de l'étroite vallée de Pierre-Brune, au fond de laquelle on entend le tic-tac du moulin ...".

A chacun de ses retours dans cet ermitage, après les missions de Mervent, Fontenay, Vouvant, les gens lui apportent la nourriture et lui offrent leurs services.

On a écrit beaucoup de choses sur la grotte du Père de Montfort, des récits qui sont devenus des légendes tel celui d'un curé de Nantes, qui a composé " La vie de Louis Marie Grignon de Montfort, prêtre missionnaire apostolique ...".

... Son dessin fut de bâtir en ce lieu fort retiré un petit ermitage. Il n'y eut pas plus tôt mis la main, que plusieurs personnes vinrent l'aider; les uns tiraient de la pierre, les autres brassaient du mortier; ceux-ci allaient chercher l'eau à la rivière : mais on peut dire que personne ne travailla avec plus de force que lui. Il fit tant qu'il creusa dans le roc un espace capable de contenir un lit, une table et une chaise. Il avait fait faire une chambre de maçonnerie qui servait de vestibule à cette grotte; mais les eaux qui sont tombées depuis du rocher ont renversé cet ouvrage ... "

Puis un autre écrit de Joseph Grandet, curé d'Angers, " ... La tradition populaire raconte que le P. Grignon avait creusé cette grotte avec un petit couteau de six liards (un liard = un quart de sou) et qu'il y était resté sept ans, durant lesquels il se nourrissait et nourrissait les gens qui s'employaient avec lui à aménager ce lieu de retraite au moyen de la soupe que fournissait incessamment un petit pot destiné à son usage personnel ... "

Mais ce récit du premier historien du missionnaire rejoint comme le précédent la légende qui entoure tout ce qui concerne l'histoire du Père de Montfort à Mervent. On verra par la suite qu'il est facile, et même avec des détails, de corriger les affirmations précédentes.

A l'approche de l'hiver M. de Montfort entreprend de construire un mur pour le protéger des vents du Nord. Quelques merventais lui apportent leur généreux concours. On lui fournit un modeste mobilier : lit, table, chaise. Pour faciliter l'arrivée à la grotte quelques pieds de chataigniers sont coupés et quelques souches arrachées. Ce projet de s'installer dans la forêt souleva-t-il les oppositions de ses ennemis dans la région ou déclencha-t-il l'intervention d'une administration rigoureuse et inflexible ?

Toujours est-il que le 28 octobre, comme il achevait d'entourer sa grotte pour la protéger des vents froids, trois agents du Roi se présentèrent à la " Roche aux Faons pour enquêter. Ils finirent par dresser un long et ridicule procès-verbal constatant que M. de Montfort avait sans permission accaparé les biens du Roi.

Voici donc le procès-verbal de l'expulsion du sieur Montfort.

*Procès-verbal de l'expulsion du Père Montfort par Moriceau de Cheusse, sénéchal de Fontenay.*

L'an mil sept cent quinze, et le vingt-huit octobre, sur les huit heures du matin, nous Charles Moriceau, écuyer, seigneur de Cheusse, conseiller du roy et sénéchal civil et criminel au siège royal et sénéchaussée de Fontenay-le-Comte, subdélégué et maître particulier alternatif et triennal de la maîtrise des eaux et forêts du dit Fontenay, gruerie de Parthenay et lieux en dépendants : sur la remontrance à nous faite par M<sup>r</sup> Jean Delahaye, procureur du roy de la dite maîtrise, qu'il a eu avis que le sieur de Montfort, prêtre habitué de la maison de Saint-Sulpice de Paris, employé depuis plus de vingt-cinq ans aux missions pour l'instruction des nouveaux convertis et anciens catholiques dans plusieurs diocèses du royaume, où il y auroit fait beaucoup de fruit et de progrès par sa piété, sa capacité et sa vie austère, au retour d'un voyage qu'il auroit fait avant dans la ville de Rome auprès de Sa Sainteté, qui l'auroit confirmé dans cet esprit de dévotion, s'étoit pratiqué un lieu de solitude dans les bois de la maison de la Grignonnière, située paroisse de Mervent, où le dit sieur de Montfort a fait une mission pendant plus de deux mois; mais que ne trouvant pas cet endroit assez solitaire et à sa bienséance à cause des abords montueux pour se retirer certains jours de l'année, suivant l'agrément qu'il avoit eu de M. l'évêque de la Rochelle, il s'étoit marqué un autre emplacement qui est une petite grotte de circuit de deux toises, creusée naturellement dans un rocher faisant face au lieu d'abord choisi par lui, et appelé la Roche aux Faons, située à l'extrémité du mareau de Puy-Brunet et dépendant de la forêt de Vouvent, appartenant à Sa Majesté, et s'en seroit mis en possession et placé des ouvriers pour construire un mur en face de la dite grotte, et le garantir des vents du nord qui y règnent, ayant pour cet effet fait arracher quelques souches de

chataigner au nombre de cinq à six pour l'alignement du mur; pourquoy requiert le dit procureur du roy de nous transporter sur les lieux pour sçavoir du dit sieur de Montfort de quelle autorité il s'étoit emparé de la dite grotte et entrepris d'y faire construire un mur en face d'icelle; où estant le dit sieur de Montfort nous auroit fait réponse qu'ayant eu l'honneur d'informer monseigneur Fagon de son dessein et de l'agrément qu'il avoit eu de monsieur l'évesque de La Rochelle, il croyoit cela suffisant: que d'ailleurs le lieu où estoit située la dite grotte étoit d'un terrain si mauvais qu'il n'auroit dû mériter aucune attention. Et ayant interpellé le dit sieur de Montfort de nous représenter la réponse qu'il avoit eue de mondit seigneur Fagon sur sa demande, et ne nous ayant pu en faire parler aucune, nous avons fait toiser par le nommé Bernard Grelier, l'un des gardes de la dite maîtrise, qui nous accompagnait, l'emplacement dont le dit sieur de Montfort s'étoit emparé, afin de connaître de quel préjudice pouvoit être cette usurpation à Sa Majesté et trouvé qu'il peut contenir la huitième partie d'un arpent, compris une route que le dit sieur de Montfort a fait tirer depuis le grand chemin de cette ville de Fontenay à Pierre-Brune pour monter au rocher où est placé la dite grotte. Avons remarqué aussi qu'il a été arraché sept souches de chataigniers, plantées à la chute du rocher pour tirer des pierres à construire un mur de longueur de huit à dix toises et que cette grotte est à l'extrémité de la forêt à la distance de vingt toises des prés: bois taillis dépendant de la maison de la Grignonnière, et comme il est du devoir de notre charge d'empescher cette usurpation du moins jusqu'à ce que le sieur de Montfort en ait obtenu la concession de Sa Majesté, nous lui aurions fait défense de faire continuer le dit mur et du tout dressé présent procès verbal les dits jour et an que dessus.

MORICEAU. DELAHAYE. GRELIER.

Les suites du procès ne furent pas terribles. Montfort n'eut à encourir, ni amende, ni prison, mais son mur fut renversé et il se vit dans la nécessité d'abandonner le lieu sous peu.

Ce procès-verbal est signé : Moriceau, Delahaye, Grelier. J'ai déjà parlé de Messire Charles Moriceau de Cheusse (voir, bull. n° 12). C'était un ancien calviniste, fils d'un marchand de draps et de soie de Fontenay. Après la révocation de l'Edit de Nantes, il abjure et se fait l'un des plus acharnés persécuteurs de ses anciens coreligionnaires. Cet opportuniste obtint de ce fait des charges importantes.

Le 12 octobre 1710, il est nommé subdélégué de la maîtrise des eaux et forêts, il obtint aussi ses lettres de noblesse et après avoir rattaché à son patronyme

" de Cheusse ", nom d'une de ses propriétés de Foussais-Payré, il devint aussi seigneur de la Citardière. Quelques années plus tard, on le retrouve donc parrain de deux cloches de l'église de Mervent en 1721 et 1733 (voir, bull. n° 12). Donateur généreux, peut-être veut-il faire oublier qu'il fut responsable en 1715 du renvoi du missionnaire, de l'ermite de la " Grotte aux Faons ".

" S'il réussit à ôter au " vagabond de Dieu " jusqu'à la pierre sur laquelle, dans ce coin délaissé du domaine royal, il espérait se reposer, il ne put effacer cependant le souvenir de son séjour en ce lieu qui est toujours demeuré, depuis, la grotte du Père Montfort ... ".

L'ermite dû donc quitter ce lieu dont il avait rêvé de faire un temps sa retraite, en ce lieu de forêt qu'il se plut à chanter.

" Voici des bois et des coteaux "  
 Une fontaine, des ruisseaux !  
 Une grotte loin des hameaux.  
 Laisse-moi, monde, en mon repos  
 Je veux faire ici oraison  
 Et vivre en récollection ...  
 Loin du monde, en cet ermitage  
 Je suis solitaire et reclus  
 Avec Marie, avec Jésus ! "

Quittant la forêt en cette fin de 1715, il entreprend une mission à St Pompain. A la fin de sa carrière, il est passé maître en l'art du cantique qui plaît, qui éclaire, et qui entraîne.

En ce début d'hiver les gens de St Pompain qui répondent peu aux appels du missionnaire vont entendre les couplets suivants chantés à travers le bourg et les hameaux :

" Chers habitants de St Pompain  
 Levons-nous de grand matin :  
 Dieu nous appelle à son festin,  
 Cherchons la grâce qu'il veut  
 ou qu'il glace  
 Cherchons la grâce et l'amour divin " .

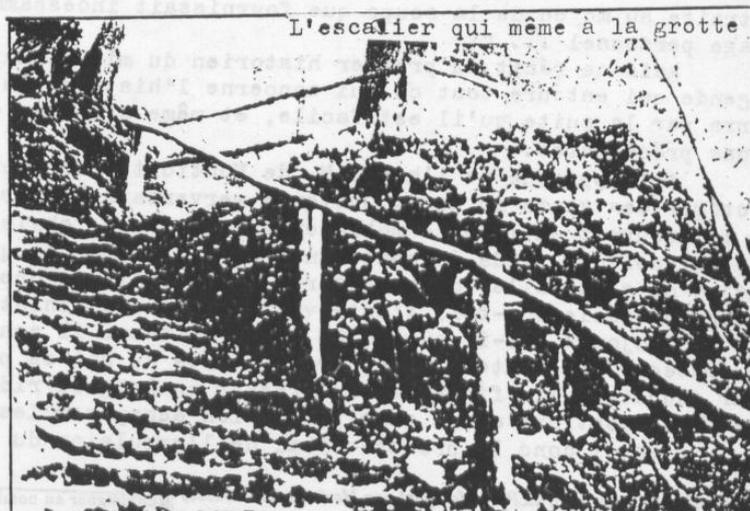
Son dernier pèlerinage le conduira à Saint-Laurent dans la vallée de la Sèvre Nantaise. Quand il y arrive c'est le premier avril 1716, mercredi de la semaine de la Passion. Il est très fatigué. Pourtant jusqu'au bout de ses faibles forces il va prêcher et entraîner les foules. La visite de Mg de Champflour est annoncée pour le 22 avril.

Montfort rêve d'une réception triomphale pour son évêque et ami, et avec toute la paroisse il met en place décorations, cantiques, processions, cérémonies sans tenir compte de ses forces. Le jour venu tout se déroule dans le plus bel ordre.

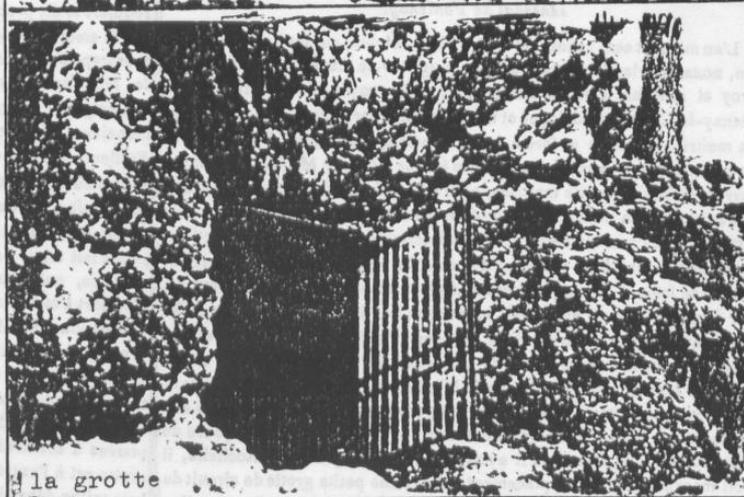
Mais le pauvre missionnaire épuisé doit sitôt l'office se retirer et aller s'étendre sur son grabat, oppressé, atteint d'une pleurésie aiguë, aggravée par les privations et le froid de l'hiver. Il agonise sans plaintes cinq jours durant, conservant jusqu'au dernier souffle toute sa lucidité. A la nouvelle de son agonie, vite répandue, on accourt de partout pour recevoir, une dernière fois sa bénédiction.

Il mourra le 28 avril 1716, âgé de 43 ans, après avoir dicté son testament à Mr Mulot, lui confiant l'avenir de ses disciples et le soin de réaliser les rêves apostoliques qui ont peuplé ses prières : aide aux pauvres, soins aux malades, éducation des enfants ...

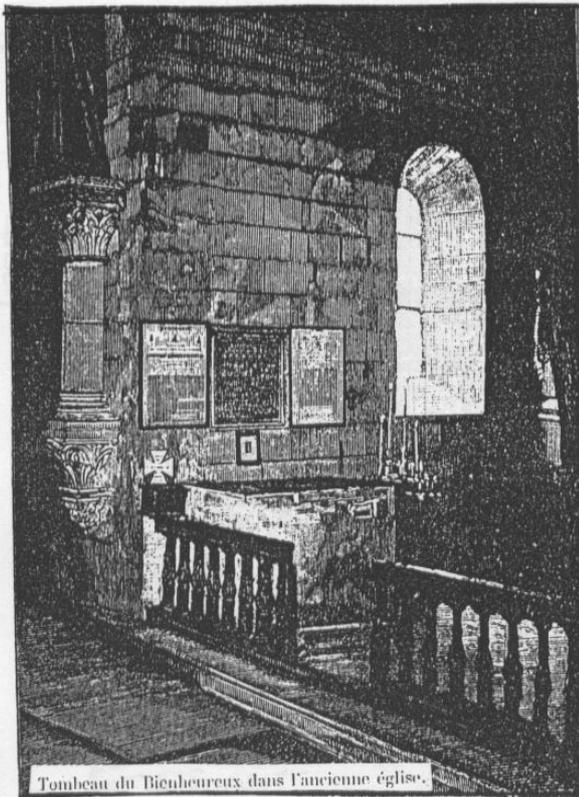
A ses funérailles, fixées au lendemain, dix mille personnes viendront se recueillir. Tous se pressent autour du corps exposé dans l'église. On monte même une garde afin d'éviter qu'on lui enlève " une relique " (cheveux, morceaux de vêtements), puis



L'escalier qui mène à la grotte



la grotte



Tombeau du Bienheureux dans l'ancienne église.

On l'inhume dans la chapelle de la Vierge.

L'année suivante, le 12 novembre 1717, afin de lui donner une sépulture plus digne de la vénération que déjà lui porte les foules, on obtient l'autorisation d'exhumation.

" ... Les personnes présentes au nombre de quatre ... avaient pris maintes précautions; menue sauge dans les narines, mouchoirs imbibés de liqueur, bouillies d'herbes fortes ... On constate avec surprise que " lorsqu'on souleva le couvercle du cercueil, il ne s'échappa aucune odeur de putréfaction, mais on voit une infinité de petites mouches ayant des ailes vertes murmurant et chantant à leur façon comme des abeilles sorties de leur ruche ... " (extrait du rapport rédigé par le vicaire).

Bien entendu, à l'époque toutes ces constatations sont considérées comme relevant d'un miracle et Montfort va être vénéré comme un saint.

" ... On met soigneusement de côté la terre de sa tombe, les esquilles du cercueil ...".

Cette absence de putréfaction ne serait pas aujourd'hui considérée comme miraculeuse: la maigreur ascétique du mort ainsi que le lieu et les conditions de l'inhumation en seraient certainement l'explication.

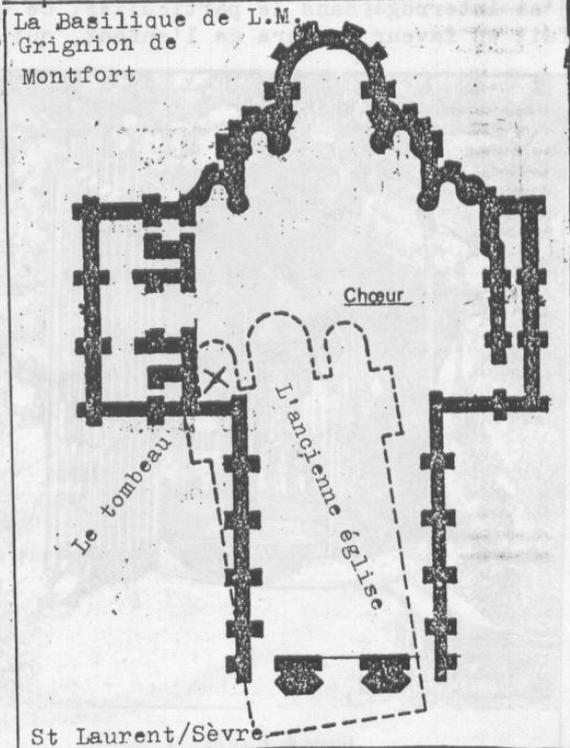
L'inhumation se refait dans la chapelle de la Vierge, de l'ancienne église de St Laurent-sur-Sèvre.

Après cette exhumation suivie de l'inhumation, une longue épitaphe latine qui est le portrait spirituel de l'homme de Dieu, fut placée sur ce tombeau. La vénération de la foule va s'attacher à ce tombeau et bientôt à tous les lieux qu'a fréquentés le missionnaire.

À Saint Laurent, dès 1722, les familles Montfortaines Pères, Frères, Soeurs sont regroupées sous l'autorité du Père Mulot qui en devient le premier supérieur (c'est toujours là que se trouvent les Maisons Mères : Compagnie de Marie, Filles de la Sagesse et Frères de St Gabriel).

Le Père Mulot était le second prêtre recruté par M. de Montfort. Il était vicaire à Soullans quand il dû abandonner le ministère pour se reposer dans son pays natal, Fontenay. De santé fragile, moitié paralysé, c'est là qu'il rencontra Montfort et le suivit dans ses dernières missions. Après la mort de Montfort, il règle sa succession puis, après quelques années de réflexion il se lance dans les missions, malgré son handicap et ses problèmes de santé, avec la même foi que son maître. Il en prêcha deux cent vingt avant de mourir sur la brèche, comme Montfort, le 12 mai 1749.

Louis Marie Grignon de Montfort avait dirigé des missions dans une dizaine seulement de paroisses vendéennes, prêchant surtout dans les diocèses de Nantes, Poitiers et la Rochelle. Par contre les " Mulotins " appelés ainsi justement parce que leur supérieur après le Père de Montfort, fut le Père Mulot, prêchent aussi dans le diocèse de Luçon mais à partir de 1760, " ... ils allèrent partout : dans le bocage vendéen et dans celui de Bressuire, dans le Choletais et dans le pays Nantais, dans la plaine de Niort et dans le marais de Luçon. Ainsi à la veille de la Révolution toute cette région était l'une des contrées les plus profondément religieuses de France ... " .



A Mervent, la grotte du Père de Montfort, où il a donc séjourné pourtant très peu de temps, va devenir aussi très vite un lieu de pèlerinage. Les apparitions de la Vierge se multiplient dans les régions que Montfort a sillonnées. On vénère les vierges sculptées de ses mains laissées dans de nombreux oratoires.

Le 7 septembre 1838, plus de cent ans après sa mort, le pape Grégoire XVI décerne à Louis Marie Grignon de Montfort le titre de "vénéralle". Le 29 septembre 1869, Pie IX proclame l'héroïcité de ses vertus. Le 22 janvier 1888, Léon III procède à sa béatification. Il ne sera canonisé par Pie XII que le 20 juillet 1947.

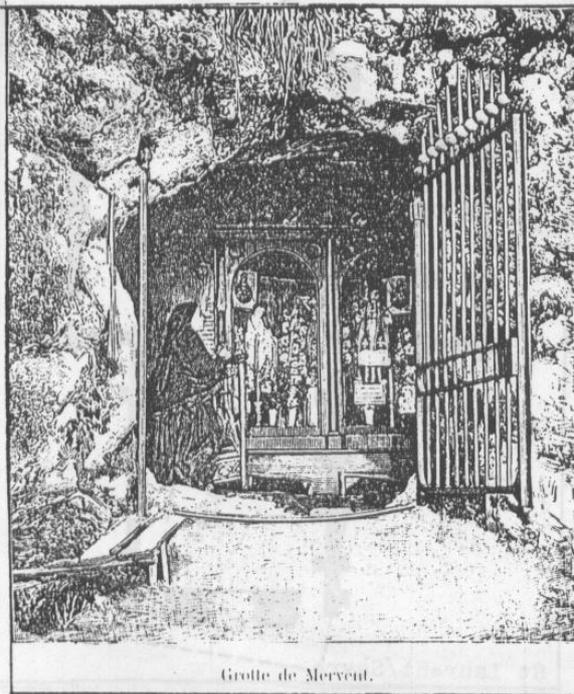
A St Laurent-sur-Sèvre, une magnifique église a été construite, à la place de l'ancienne pour la Béatification du Serviteur de Dieu (22 janvier 1888) et cette église paroissiale a été élevée à la dignité de basilique mineure par Jean XXIII.

Revenons des années en arrière, après la mort du Père de Montfort. Le passage du "Pèlerin de Dieu" y a vraiment laissé son empreinte et l'on n'hésite pas à lui associée le "miracle" que le curé de l'époque M. Foubert a cru bon de noter sur les registres de l'église; en voici la copie exacte :

" Le dixième jour de décembre (1717) a été baptisé Jacques Louis Marie fils légitime de Paul Geay et de Marie Belliveau. Le parain a été Jacques Bouillaud et la maraine Susanne .. de Louise (?). Lequel enfant naquit le jour précédent sur les neuf heures du matin et le premier mouvement qu'il fit, fut de joindre les deux mains devant ... (presque illisible) .. lorsque le ... avec ce qu'on m'a attesté n'avoir vu pareille .. chose ou vision (?) c'est lesdire (sic) que m'a rendu la sage-femme et autres présents non moins dignes de foy (sic) que j'ai interrogés dans le particulier; ce que nous avons regardé comme une espèce de miracle fait en faveur du père de l'enfant, qui a donné un signe de sainteté en venant au monde.



15. La Grotte du « Père de Montfort » (Forêt de Mervent).



Grotte de Mervent.

Le dénomé (sic) Paul Geay, père du dit enfants (sic) ayant une grande dévotion à la Sainte Vierge et au Saint Rosaire, qu'il a toujours fait réciter dans le village des Ouillères, une piété et édification. On présume encore que l'attachement qu'il a toujours fait paraître non seulement (sic) à la personne du bienheureux missionnaire M. de Montfort, mais encore à toutes les saintes pratiques de dévotion qu'il a établies dans cette paroisse lui aura obtenu du Bon Dieu, un enfant de prière et ( ... ? d'oraison .. ?) que le seigneur lui en face grâce. Voilà ce que moy, curé de Mervent soussigné ay cru devoir laisser sur les registres de la cure. le parain et maraine dénomés (sic) et n'ont déclarer ne savoir signé. Foubert curé de Mervent ".

Ce Paul Geay était tanneur aux Ouillères. Notons qu'il a donné à son fils les prénoms de Jacques et Louis Marie. Notons encore que le curé Foubert n'hésite pas à écrire le " Bienheureux " missionnaire M. de Montfort. Les registres paroissiaux (malheureusement en très mauvais état à cette date, toujours en mairie) mentionnent en 1719, le décès de





1945 Intérieur, église de Mervent

Paul huit ans, autre fils de P. 223 Paul Geay. L'année suivante en 1720, naît dans la famille encore un fils à qui l'on donnera le même prénom.

Au printemps de 1755, une nouvelle mission a lieu à Mervent dirigée par M. Jacques Texier, curé de cette paroisse. Elle dure du 9 mars au 4 avril. On a écrit " cette mission à la Providence et par les soins de M. le Curé, fut bonne pour la paroisse. Le peuple, au milieu des bois, respire un air sauvage, mais est cependant assez porté au Bien... Peu d'étrangers ... (à la commune) à cause de Pasques (sic). La croix et le calvaire y sont beaux ... ".

En forêt la grotte est toujours fréquentée. Même pendant la Révolution, quand on tue et expatrie les prêtres non assermentés, des fidèles s'y réunis-

sent autour d'un prêtre clandestin. Les ordres des autorités ne sont pas toujours exécutés et l'on raconte : " ... que pendant la Terreur, un missionnaire du Père Montfort traversait la forêt portant le viatique à un mourant fut rencontré par des soldats de la République qui le cherchaient :

- Qui es-tu ? lui demandèrent les soldats.

- Je suis un prêtre, répondit courageusement le missionnaire et je porte le viatique à un mourant !

- Eh bien ! passe, répliquèrent les soldats, surpris de tant de sang-froid.

Et il passa, mettant toute sa confiance dans le Dieu qu'il portait ... ".

Les persécutions continuent dans le bocage; cependant la Grotte du Père de Montfort est toujours fréquentée.

L'administration départementale en fait la dénonciation à l'accusateur public, le 3 messidor de l'an V (23 juin 1796) " ... la forêt est soupçonnée de donner asile aux " bons prêtres " et d'abriter un culte clandestin ... ".

La grotte est suspectée d'être le rendez-vous des réactionnaires de tous poils ! (Abbé Dubin).

Les gendarmes de Foussais, gardiens vigilants de la légalité ont repéré " ... plusieurs signes de culte qui occasionnent des rassemblements les jours de fête de la secte catholique (sic). Cela ne peut durer !

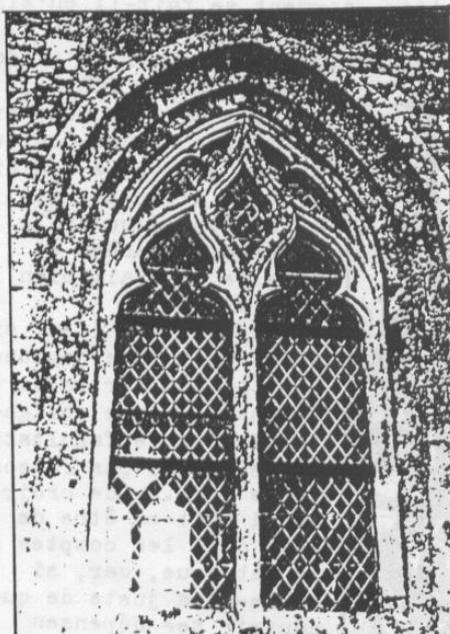
Le 14 juillet 1798, l'administration cantonale de Foussais arrête que : ... lesdits signes existant encore au mépris des lois (sic) seront enlevés et pour l'exécution du dit arrêté, l'administration pressant les préjugés et la timidité de la classe des manouvriers qu'elle pourrait employer à la destruction des dits signes ... demande à la force armée de faire la besogne ... " (Arch. D. L 216).

" ... La gendarmerie de Foussais monte à l'assaut de la grotte de Mervent, repaire du Fanatisme clérical le 14 juillet 1798 ... ".

La tourmente révolutionnaire passée, le culte se manifeste à nouveau et au grand jour. Ce n'est pourtant qu'une cinquantaine d'années plus tard que la grotte



Statue de Montfort  
Eglise de Mervent



Eglise de Mervent  
fenêtre gothique XIIIè-XIIIè

devint véritablement un lieu de pèlerinage; pèlerinage qui fut fixé le jour de la Nativité de la Vierge, le 8 septembre.

L'ermitage du saint fut alors aménagé et paré. En 1843, M. l'abbé Hérault, curé de Mervent fit placer dans la grotte "une statue en terre cuite, du Père de Montfort dans l'attitude d'un missionnaire revêtu des habits sacerdotaux. Cette statuette oeuvre d'une religieuse de la Sagesse, se trouvait auparavant dans une communauté de la Chataigneraie (haute d'environ 1,20 m., cette statue rustique est peinte et laquée. Représente-t-elle fidèlement le Bienheureux ?).

Il semble que ce soit toujours la même qui se trouve actuellement dans la grotte et qui n'est pas en très bon état.

Près de la Grotte, dans un rocher un tronc est creusé et fermé par un cadenas. Les clés de celui-ci sont entre les mains de M. le Curé qui lève les aumônes ou offrandes qui y sont déposées par les personnes qui visitent ces lieux. C'est la " fabrique " de la paroisse qui jouit de ces quelques avantages et aucune main, autre que celles de M. le Curé ou la fabrique ne gère ce tronc.

Lors d'une réunion du Conseil Municipal, voici ce qui est dit :

Délibération du 4 juillet 1858

" Le Conseil Municipal représentant les intérêts de la commune de Mervent profite de cette séance extraordinaire pour faire connaître à l'administration supérieure qu'il est loin de faire droit (sic) à la question qui lui est posée au sujet de combler le déficit qui paraîtrait devoir exister au compte de la fabrique.

En voici quelques motifs qui lui paraissent impérieux.

1/ la caisse du Père de Montfort est un tronc existant dans un rocher creusé dans la forêt. Les clés de ce tronc sont entre les mains de Monsieur le curé (Jean Parlangeau) qui lève les aumônes ou offrandes qui y sont déposées par les personnes qui vont visiter les lieux. Aucune dépenses nécessitées par quelques monuments ou images notoires existant ne peuvent absorber les offrandes faites, le C.M. croit que c'est la fabrique qui a toujours joui de ces quelques avantages et qui en jouit encore et qu'aucune main autres que celles de Mr le Curé ou la fabrique ne gèrent ce tronc, aucune.

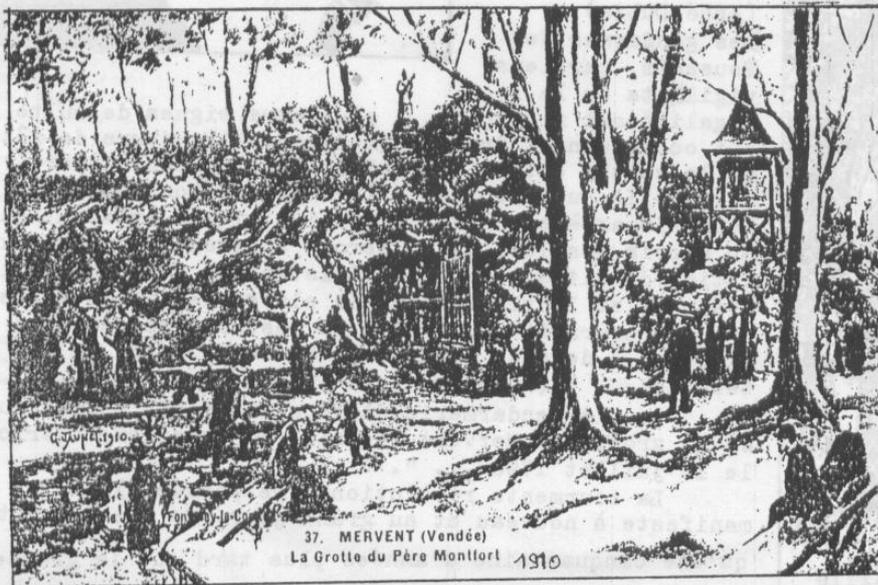
2/ en second lieu, si cette fabrique est tant endettée, comment se fait-il qu'elle ait prêté au Sieur Busson Louis, bordier, une somme de 200 Fr. Car aujourd'hui, en présence du C.M., séance tenante, le Sieur dit Busson vient déposer, attester qu'il doit à la fabrique 200 Fr,

qu'il n'est pas même pressé de les rendre, ce qui prouve que cette administration n'est pas si nécessaire qu'on le pourrait supposer et qu'elle voudrait bien le paraitre.

3/ en 3ème lieu, si au compte d'une commune il y a deux sortes de dépenses, l'une obligatoire l'autre facultative ne serait-il pas raisonnable au C.M. de croire qu'il doit en être de même dans les comptes de la fabrique, car, si celle-ci a juste de quoi couvrir ses dépenses obligatoires, pourquoi,



Statue de Montfort  
(dans la grotte)



37. MERVENT (Vendée)  
La Grotte du Père Montfort 1910

en séance extraordinaire (fin de juillet ou commencement d'août 1857) le conseil de fabrique a-t-il alloué 200 Fr à M. le Curé et l'abbé vouloir se trouver dans une situation pénible en venant demander à une commune pauvre comme Mervent, ne pouvant à peine suffire aux dépenses obligatoires, une somme qu'il ne consent pas à vouloir voter.

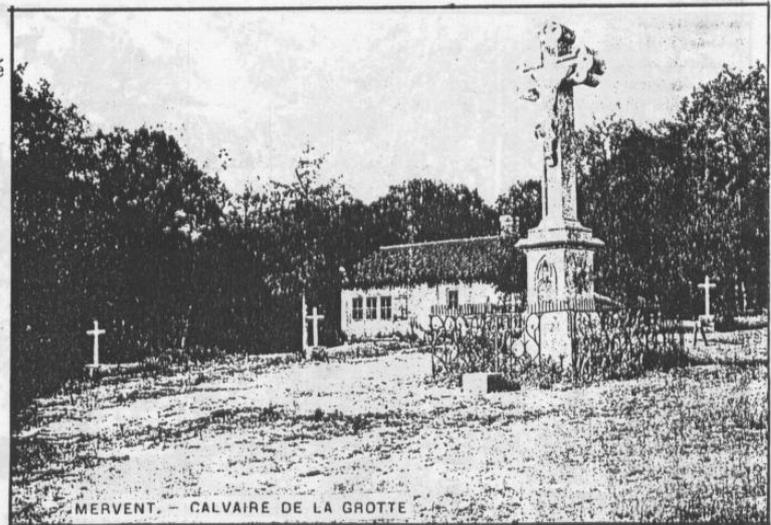
Fait à Mervent le 4 juillet 1858

maire : Pierre Jourdain, fermier à la Gde Ferrure.  
adjoint : Frussien Charron, propriétaire aux Ouillères. "

En 1870, la paroisse de Mervent éleva dans ce qui devait être le jardin du missionnaire, une croix de mission taillée ainsi que son socle dans le calcaire des carrières de la Gageonnière (voir ci-contre). En 1872, une grille extérieure et un meuble grillagé sont offerts par la famille de Rochebrune, " reconnaissante des bienfaits obtenus ", afin de protéger la statue du Père de Montfort contre les injures du dehors.

En 1877, Mr Biré, sénateur de la Vendée fait placer au dessus de la Grotte et à ses frais, une seconde statue venue des ateliers de M. Renaud-Bizet de Luçon (voir p. suivante). Tout près fut édiflée une chaire en bois d'où le prêtre s'adressait aux fidèles, en plein air (voir p. 224, malheureusement elle n'existe plus).

En 1882, un chemin de croix (aujourd'hui disparu) est aménagé dans le jardin du



MERVENT. - CALVAIRE DE LA GROTTÉ

Saint. Quatorze croix en fer forgé, scellées chacune dans un socle de ciment, entourent la grande croix du calvaire.

Enfin en 1886, un autel en granit dû au ciseau de M. Métivier de Fontenay, est donné par M. Martineau de Gémonvil (chapelain de Brébaudet, St Cyr-des-Gâts), pour compléter l'ornementation de la Grotte. Sur cet autel était célébrée la messe.

Dix ans plus tard en 1896, après l'acquisition du coteau bordant la rivière, une nouvelle croix et un autel de granit sont érigés sur terre plein, en arrondi,



La Forêt de Mervent (Vendée)  
Fontaine de la Grotte du P. de Montfort

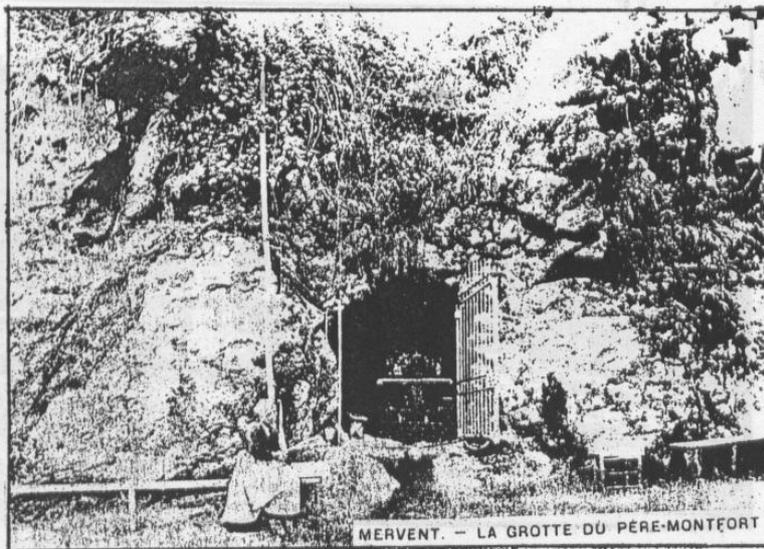
01308. - Collection A. Robin, Fontenay-le-Comte

aménagé sur la pente (voir p. 226). L'ensemble austère et imposant est entouré d'une balustrade. C'est là que se feront maintenant les messes et les prêches qui attirent les pèlerins de plus en plus nombreux.

" ... Le 8 septembre 1873, Monseigneur Colet, évêque de Luçon, y conduit ses diocésains au nombre de huit mille dans un pèlerinage des plus édifiants. Le 21 mai 1877, son successeur, Mgr Lecoq, en conduisit près de trente mille ... "

Pendant des années cet élan ne s'est point ralenti. Les pèlerins continuant de venir à la Grotte de tous côtés, de toute la Vendée et même des départements voisins empruntant, pour y accéder, un sentier très escarpé à flanc de coteau.

A l'intérieur maintenant, près de la statue du Père de Montfort, on a placé une statue de la Vierge qui selon la tradition serait apparue là, à l'ermite. Des ex-voto viennent s'accrocher aux murs de la grotte, de part et d'autre de l'autel, témoignant de la gratitude des fidèles, pour les vœux exaucés par le Père de Montfort.



MERVENT. - LA GROTTÉ DU PÈRE-MONTFORT

août 1947, avec Mgr Cazaux, évêque de Luçon qui était pourtant " un rassembleur " de fidèles; ce nombre paraît pourtant important quand on note qu'en 1988, par exemple, le pèlerinage avait réuni dans les bois de Pierre-Brune, pour la messe en plein air, six cent personnes et en 1990 " quelques centaines de fidèles ". Il est incontestable que les pèlerinages, à la Grotte, chaque année, déplacent moins de monde qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

A ces époques, c'est un lieu sur lequel on a beaucoup écrit; chacun semble s'y intéresser, particulièrement les poètes, voici un texte de C. Puichaud.

" Ici, sur ce plateau se montre la retraite  
Que creusa dans le roc, un saint anachorète;  
De tous points du Poitou, des milliers de gens  
En pèlerins pieux s'y rendent tous les ans ".

C. Puichaud

Mr René de Valette, note dans la revue du B.Poitou.

" ... Il est peu de forêts qui n'aient eu leurs solitaires; tant il est vrai que l'âme, fatiguée du contact des hommes se plaît à s'enfoncer dans les océans boisés, à planer sur les gorges profondes, à méditer au bord des limpides ruisseaux et pour ainsi dire à se trouver seul devant Dieu".

Tel est le sentiment qui amena un jour de l'an 1715, le Père Grignon de Montfort vers les sauvages solitudes de Mervent.

Puis ce texte :

" ... C'est là que loin du bruit et des regards du monde, l'héritier des Montfort, dans sa grotte profonde passa de longs hivers priant pour les pêcheurs ...

Rendit bons les mauvais et fit les bons meilleurs "

Et il continue parlant de Pierre-Brune.

" ... Pierre-Brune, sur l'autre bord, dominant les grands bois,

Ce rocher que la foudre a frappé tant de fois!  
L'oeil s'arrête, étonné par ce géant de pierre  
Dont l'ombre, le matin, couvre la rivière.

On croirait voir encore un de ces monts fameux,

Qu'entassaient les Titans pour monter jusqu'aux Cieux !

( Impressions d'un pêcheur à la ligne sur les bords de la Mère )

Notons, que Montfort passa quelques jours seulement dans la grotte et que le rocher, cité ci-dessus, est aujourd'hui recouvert de végétation et paraît peut-être moins imposant; cependant quand vous l'avez escaladé, vous avez devant les yeux un panorama grandiose sur la vallée.

On y vient avec beaucoup de dévotion puiser l'eau à la fontaine qui coule du coteau dans un bassin aménagé, eau à laquelle on attribue des effets miraculeux.

L'accès de la Grotte par le plateau est assez facile malgré les rochers qu'il faut escalader.

Devant on a aménagé une rangée de bancs circulaires (aujourd'hui disparus) qui permettent aux pèlerins de se reposer.

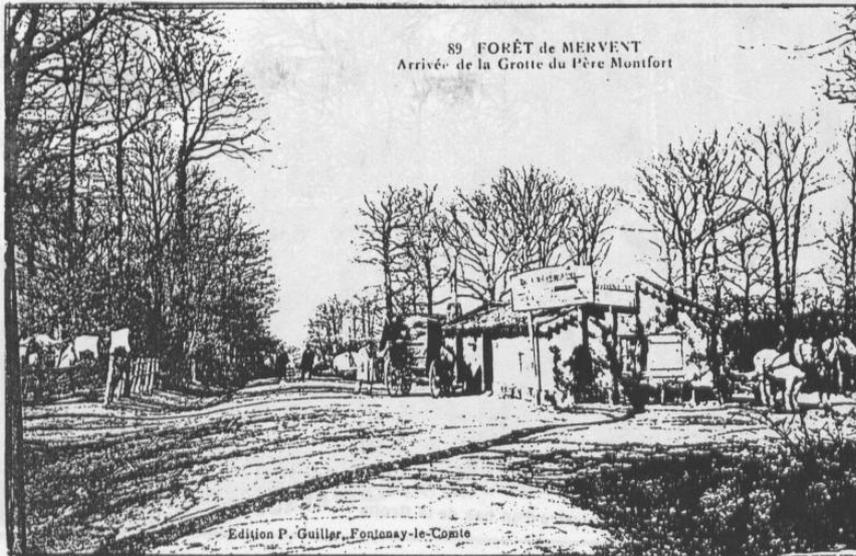
Mais on peut y accéder aussi par la vallée de Pierre-Brune en empruntant un sentier très escarpé à flanc de coteau.

Devant les chiffres cités plus haut, on peut cependant trouver " maigre " celui de sept mille, avancé pour les fêtes de la canonisation célébrées, le 12



Statue de Montfort Pierre-Brune





C'est par groupes de cinq cents ou mille personnes qu'on se réunit chaque dimanche dans ce coin de forêt où se déroulent régulièrement les manifestations religieuses et chaque 28 avril, on y fête l'anniversaire de la mort du Révérend Père de Montfort.

A Pierre-Brune, dans la vallée le petit village est toujours là.

Bien avant le passage de M. de Montfort, on y trouvait une grande famille Jubien (dont nous avons déjà parlé) qui demeure au moulin et exploite une borderie près de la rivière: en 1722, Jacques Jubien est

marié à Françoise Rouhault, fille du farinier du moulin de Gourdin, François Rouhault, notable et syndic de la paroisse de Mervent.

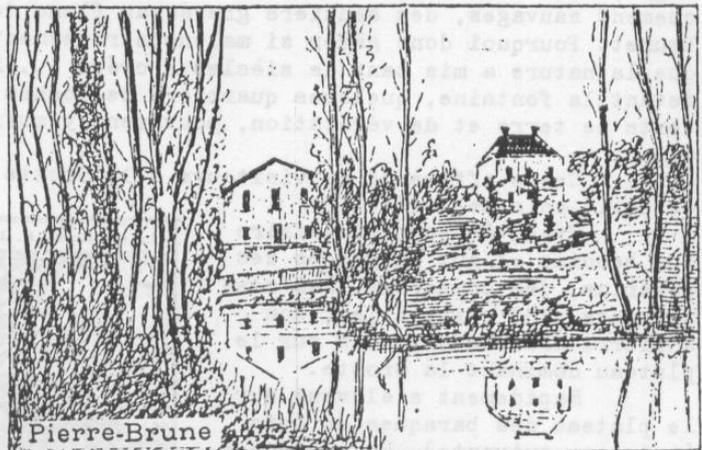
En 1750, Pierre Jubien, marchand fermier époux de Renée Morisset (celle-ci est issue d'une riche et grande famille connue sur Mervent de 1550 à 1750; tous tanneurs, ils sont installés, les uns à la Jamonnière, d'autres à la Cornellière et L'Ourdraire).

En 1763, on trouve la famille Guibert, Jean et Pierre, frères, tous deux voituriers et Pierre Giraud, voiturier également, époux de Marie Guibert, sœur des deux précédents; enfin quelques années plus tard les familles Fèvre, Grelier, Gerbaud.

1750 - 1820, Pierre Fèvre (père) bûcheron époux de Anne Pétorin et leur fils Jean Fèvre bordier marié à Marie Rézeau (nombre d'alliances se font avec des familles de Vouvant ou Bourneau).

1810 - 1825, autre branche, Louis Grelier (père), François et Louis (fils) tous bûcherons ainsi que Louis Gerbaud tous deux mariés à deux sœurs qui portent le même prénom : Marie Renou.

En 1841, trois familles vivent dans la vallée (bien qu'en 1850, maison, bâtiments et cour n° 12 13-14 et la petite loge n° 15 avec son jardin près de l'écluse (voir plan p. 211), appartiennent à Bonneau Jean (père) riche propriétaire qui demeure aux Deux-Eaux; c'est dans cette grosse borderie que s'installera beaucoup plus tard la guinguette), comptant en tout dix huit personnes, dont les Grelier-Geffard-Robin qui exploitent chacun la borderie de quelques hectares.





Dans la famille Grelier, on compte sept personnes, la mère, veuve, deux enfants mariés tous deux voituriers, un petit fils et un domestique; la famille Fèvre-Geffard, fendeur compte six personnes : 1858, Louis Geffard marié à Rose Fèvre. Mais aussi, on trouve Augustin Dallet qui est marchand de bois et Auguste Henri fendeur.

Déjà il n'est plus question du moulin qui a cessé toute activité depuis bien longtemps. On y trouve des fermiers, fendeurs, des bûcherons, des voituriers vivant du travail en forêt et de quelques hectares de terre : François Bard, 34 cultivateur marié à Augustine Hérignon (demeurée avant à Diet); 1869, Auguste Béliard, charbonnier

Cependant l'abondance des pèlerins ayant amené l'implantation de petits commerces sur le plateau, un nouveau lieu-dit est né qui sur les anciens recensements prendra le nom de " La Grotte ".

La famille Bodineau y prendra la suite de la famille Gaborit baptisant le petit restaurant " Au repos du Pèlerin ".

A côté, la bimbelerie des familles Bard-Beleau est toujours bien achalandée et chaque jour des modestes inventaires offrent leurs différents objets pieux près de l'entrée de la grotte (voir gravure).

Le chemin de fer, nouvellement installé (1888) amène chaque dimanche à la gare de Bourneau-Mervent, des wagons bondés de voyageurs, avec leur pique-nique, qui regagnent à pied le plateau en suivant, à travers les ténements des Minières et de la Grotte un sentier que, naturellement, on appellera le " Sentier des Pèlerins ".

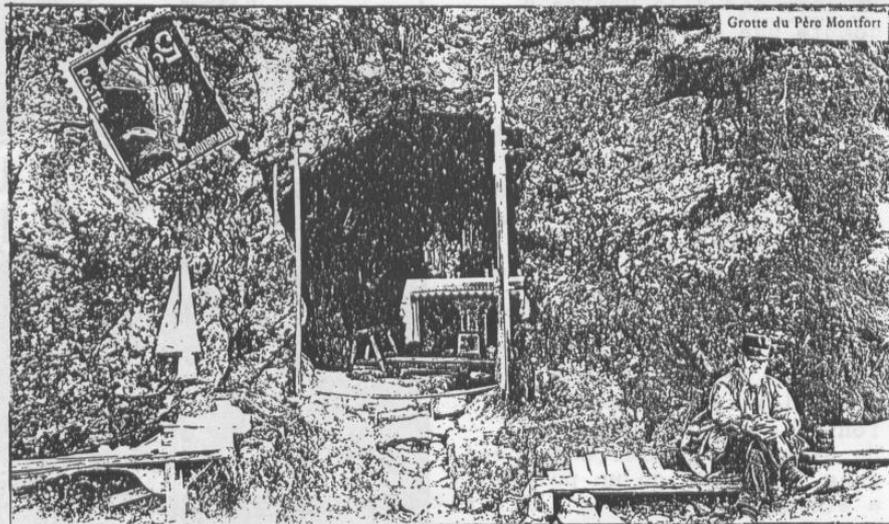
En 1896, on compte là-haut sur le plateau, deux familles totalisant dix personnes, cependant qu'au village de Pierre-Brune vient s'installer un Monsieur Mériot François qui se fait construire une jolie et imposante maison de maître (nommée depuis la Villa Mériot ", voir gravure).

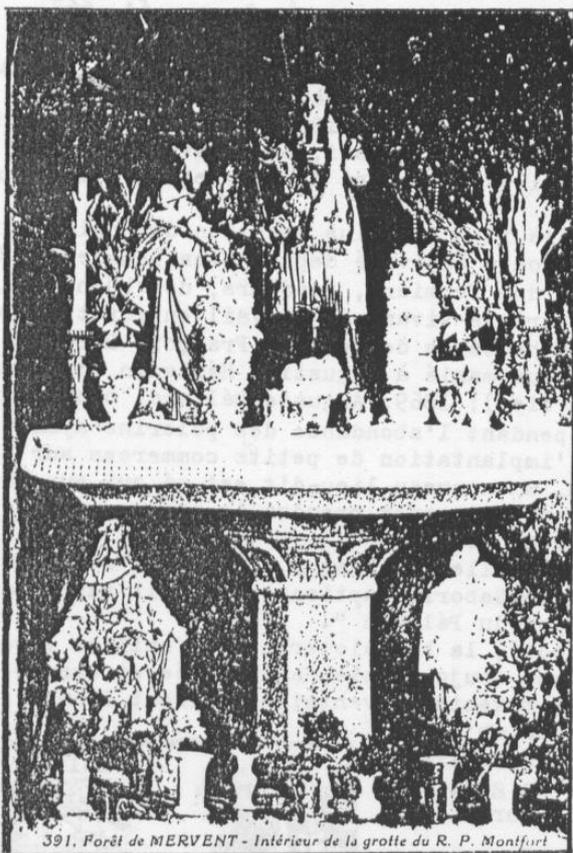
Il devient propriétaire de toutes les terres et habitations du village (en bas du plateau) qui comptait à ce moment là quatre feux (familles) au total 18 personnes. M. Mériot était traiteur.

Il préparait chez les gens, les repas à l'occasion des fêtes: noces, communions, baptêmes, banquets ...

Mr Bard Victor habitant à Diet était en quelque sorte son régisseur.

Cependant la Vendée entre bientôt dans une période assez troublée. En 1905, en effet, a été décrétée la séparation de l'Eglise et de l'Etat et en 1905-1906, au moment des inventaires, de violents incidents





391. Forêt de MERVENT - Intérieur de la grotte du R. P. Montfort



Ex-voto dans la Grotte

éclatent dans les églises entre la force publique et les curés soutenus par les fidèles.

Il est même question en 1907 de la fermeture de la Grotte de Mervent.

On pouvait lire dans les journaux de l'époque :

La Vendée - Dimanche 10 février 1907

Fermeture de la Grotte

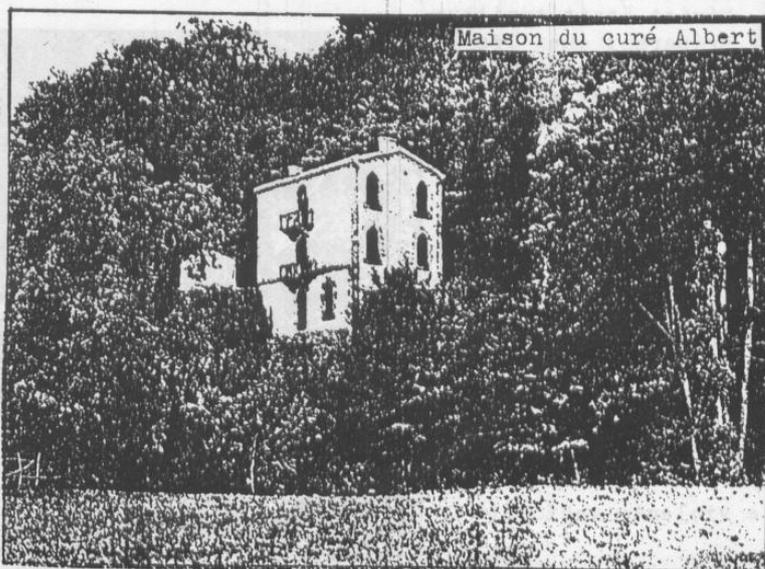
" Il paraît que la question de la fermeture de la Grotte du Bienheureux Père de Montfort, sise en forêt de Mervent aurait été agitée en haut lieu, et ne serait plus qu'une question de temps. Si cette mesure est appliquée, c'est toute une contrée qui se lèvera

pour protester contre les actes d'un gouvernement qui ne respecte rien, sans parler des traditions établies en ce coin de forêt, lieu habituel des pèlerinages des paroissiens environnants et même des communes plus lointaines de la Vendée et d'une partie des Deux-Sèvres. La plupart des cantons voisins y fixent leur rendez-vous du mois d'avril à la fin de l'automne et c'était un va et vient continuel de voitures et piétons. Les trains qui font le service jusqu'à Bourneau sont toujours envahis et souvent le dimanche insuffisants. Là-bas, des hôtels, des restaurants se sont groupés autour de la grotte. Des marchands de librairies, d'objets de piété, de jouets ont installé de petits magasins. Un trait de plume supprimerait tous ces bénéfices qui font vivre quantité de gens ! Et les pèlerins qui souvent vont prier à la grotte se verraient encore enlever cette liberté après tant d'autres "(sic).

Personne n'osa finalement supprimer l'accès de la grotte aux pèlerins. Peut-être se souvenait-on justement des récents événements de 1906, lors des inventaires !

Au recensement de 1911, le lieu-dit " la Grotte " compte une nouvelle habitation, située à flanc de coteau entre la Grotte et la vallée.

Depuis quelques années en effet le curé Benjamin Albert, qui officia à Mervent de 1890 à 1907, a fait construire sa maison par des maçons du pays (Busson, Clochard, Normand). Cette maison (ci-contre) importante pour l'époque s'élève sur trois niveaux. Ses ouvertures arrondies, ses balcons en font une agréable demeure. Un escalier en pierre descend dans le jardin où un puits a été creusé (3 puits à Pierre-Brune) et un mur de clôture est



### Billets d'aller et retour pour la Forêt de la Grotte

Maison A Fort et Cie a l'honneur d'informer sa chère clientèle que, tous les dimanches un service d'omnibus à 20 places s'ra organisé par ses soins pour excursions à la belle Forêt de la Grotte, avec billet d'aller et retour à

Ces billets seront délivrés au Bureau Central, place du Mouton, au prix de 1 fr. 50 à l'aller et retour, à dater du samedi 3 août jusqu'au dimanche 11 août, heure des départs pour la Grotte qui auront lieu place du Mouton.

En cas de mauvais temps, les billets seraient valables pour les fêtes et dimanches suivants.

Les voyageurs non munis de billets paieront 1 fr. pour aller et autant pour le retour.

Les départs de la Grotte auront lieu à 4 heures et demie précises, hôtel Baudineau.

Itinéraire : Départ de Fontenay, place du Mouton, Pissotte, le Cor de Chasse, la Grotte, hôtel Baudineau.

Départ de la Grotte hôtel Baudineau, la Vallée, les Oullières, la Balingue et arrivée à la gare de Fontenay pour les départs des trains de Niort, Paris, la Rochelle, la Roche-sur-Yon, etc.

Journal " La Vendée " 8 août 1907

Des incidents à cette époque défraient la chronique locale et prouvent que les esprits restent sectaires et bouillonnants. Un titre a attiré mon attention dans le journal " La Vendée " du dimanche 26 mai 1907.

Journal " La Vendée "  
Dim. 26 mai 1907

### Les apaches dans la forêt de Mervent.

Lundi dernier, M. le Curé de Saint-Cyr-de-Gât averti avait emmené 150 pèlerins à la Grotte. Tout se passa avec un ordre parfait dans nos cérémonies : à la grand'messe, au chemin de la Croix, aux vêpres, les pèlerins furent édifiants ; on voyait même des hommes et des jeunes gens à genoux et récitant pieusement leur chapelet.

Toutefois une trentaine d'apaches essayèrent pendant les vêpres et le dernier sermon de faire du tapage et de jeter le désordre. Malgré leurs singeries et leurs chansons impies, ils ne réussirent nullement dans leur projet. Seulement, au moment où les pèlerins se préparaient à monter dans leurs voitures, les apaches en groupe bien serré, sous la conduite d'un certain G... bourgeois à Vouant, se mirent à insulter M. le Curé de Saint-Laurent-de-la-Salle, le prenant pour M. le Curé de Saint-Cyr à qui ils en voulaient, on ne sait pourquoi, en même temps que plusieurs catholiques. Aussitôt tous les pèlerins se groupèrent et suivirent les insulteurs qui continuèrent toujours.

élevé en bordure de rivière.

Le curé Albert s'est retiré ici, près de la grotte. Il y vit avec sa fidèle servante, Adèle et Louis le neveu d'Adèle qu'elle a recueilli et élevé. Celui-ci jeune enfant appelait le prêtre " Tonton curé ". Cette anecdote nous a été rapportée par Mme Jeanne R. ; elle la tenait de sa grand-mère, qui jeune apprentie couturière allait avec sa patronne en journée, chez Mr le Curé pour lui faire ses soutanes.

A sa mort, le curé Albert fait don de sa maison à la paroisse. Après quelques transformations (fenêtres du dernier étage murées, plancher supprimé entre premier et deuxième étage) la maison devint la chapelle actuelle.

Les pèlerins rejoignent toujours en nombre le lieu de pèlerinage, les trains déversent toujours chaque dimanche leurs nombreux usagers et la Maison A Fort et Cie de Fontenay établit un service d'omnibus pour la forêt et la Grotte comme le prouve l'entrefilet ci-contre.



Le Calvaire

A ce moment, M. le curé de Saint-Cyr arriva et entendant prononcer son nom s'avança directement vers le chef de la bande et lui dit : « C'est au curé de Saint-Cyr que vous avez affaire ; c'est moi, que me voulez-vous ? Si vous n'êtes pas un lâche, répétez donc ce que vous avez dit tout à l'heure. »

Tout interloqué, l'insulteur balbutia qu'il ne disait rien, qu'il n'insultait personne, qu'il ne voulait pas frapper ; mais il ajouta aussitôt : « D'ailleurs, si je le voulais, je n'aurais qu'un mot à dire pour faire renverser votre voiture. »

A ces mots, un brave jeune homme ne se contenant plus devant cet homme qui reprenait ses injures et son attitude menaçante, lui flanqua son poing sous le menton et l'envoya rouler les pattes en l'air dans le fossé. Ce fut fini pour un instant.

Mais quand M. le curé de Saint-Cyr fut passé devant les apaches, ce fut de leur côté des cris de rage : « A bas les curés ; à bas la religion ! à l'eau ! à la guillotine ; vous nous le paierez... »

Et tout cela se passait sous l'œil des gardes forestiers qui, disaient-ils, n'avaient pas besoin du conseil des curés pour mettre l'ordre, mais se permettaient ensuite d'arrêter nos voitures.

En somme bonne journée pour les catholiques ; ils sont bien décidés désormais à ne pas se laisser manger.

UN TÉMOIN.

Le fait est mentionné également le 2 juin 1907 dans le journal "Le Patriote de la Vendée" mais d'une façon différente.

Le Patriote de la Vendée,  
26 mai 1907

### Les Apaches de la Grotte

Le chemin de la grotte du P. Montfort était, jusqu'à présent, le chemin des bigots, mais aussi celui des amoureux et des promeneurs épris de belle Nature. Va-t-il devenir celui des Apaches ?

Lundi, M. Gendron, bourrelier à Vouvant, après s'être rafraîchi à l'auberge Bodineau, regagnait son domicile en compagnie de M. Titier, garde forestier, et de M. Peneau. Il y avait eu, ce jour-là, pèlerinage des ouailles du célèbre Retailleau, Esprit, curé de Saint-Cyr-des-Gâts. Notre vieil ami Poisson, curé de Saint-Laurent-de-la-Salle, y assistait.

M. Gendron et ses amis suivaient paisiblement leur route lorsqu'il s'entendit tout-à-coup interpeller ?

— Qu'est-ce que vous avez à me regarder comme ça ? criait une voix coléreuse.

M. Gendron s'arrêta. L'interpellateur n'était autre que le curé Poisson. Avait-il cru que M. Gendron l'avait dévisagé intentionnellement ? Toujours est-il qu'il l'objurguait.

— Mais riposta M. Gendron, j'ai bien le droit de regarder ceux qui passent sur la même route que moi.

M. Poisson n'était probablement pas de cet avis, et il continua d'objurguer M. Gendron. Il y eut là quelques instants de vive en... gueulade.

Tout-à-coup, M. Gendron se vit entouré par une bande d'hommes et de femmes, et avant qu'il ait eu le temps de se reconnaître, il recevait, derrière l'oreille droite, un formidable coup de poing qui le jetait à terre. Dans sa chute, son pantalon s'était déchiré et il s'était fait une ecchymose au genou gauche. La bande des cagots hurlait à l'Phallali.

M. Gendron se releva, mais il était tout étourdi. Déjà son agresseur prenait bravement la fuite. M. Titier se mit à sa poursuite, mais il fut gêné par des hommes et des femmes. Il fut pris à bras le corps par une jeune fille qui criait : « Ne lui faites pas de mal ! c'est mon frère ! » C'est ainsi que l'on sut que le lâche agresseur de M. Gendron était un sieur Girard de la Croix de Saint-Cyr-des-Gâts, déjà condamné, croyons-nous, pour sa participation à l'inventaire désormais célèbre de cette commune.

Pendant ce temps, M. Gendron, impuissant à rompre le cercle des forcenés, était l'objet de leurs injures. Une femme le saisit par son paletot. Il reçut deux coups de pied dans les jambes. Heureusement de nombreux promeneurs avaient été attirés par le bruit. M. Gendron put se dégager.

M. le substitut du procureur de la République de Fontenay, qui, par hasard, se trouvait présent et avait vu toute la scène, s'était approché de M. Gendron et a pu ainsi constater son état.

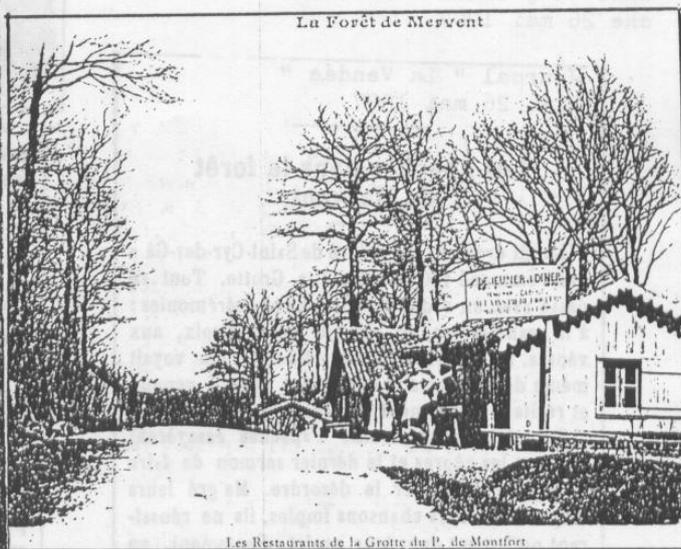
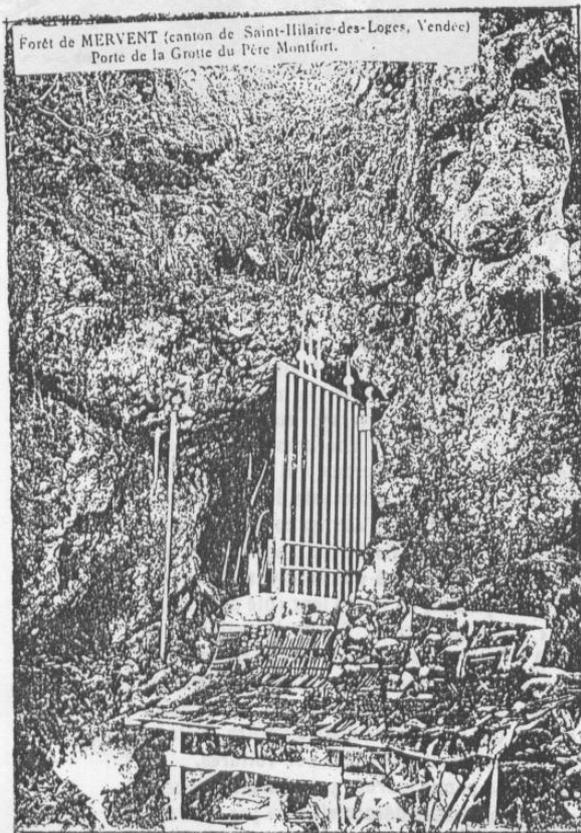
Il faut dire que, le matin, un incident avait pu échauffer les esprits. Pendant que M. Retailleau haranguait ses ouailles, une pierre était tombée devant lui, partie certainement d'en haut de l'endroit où il se trouvait, mais on ignore si elle avait été lancée par quelqu'un ou si elle s'était détachée toute seule. M. Retailleau, apercevant M. Titier, l'interpella :

— Vous feriez mieux d'aller chercher les gendarmes.

— Monsieur, répliqua M. Titier, je n'ai d'ordres à recevoir que de mon administration.

Nous relatons cet incident en toute impartialité, mais, en tous cas, il n'avait pas eu de suites, et M. Gendron n'y assistait pas puisqu'il se trouvait en ce moment à Fourchaud.

M. Gendron a fait constater ses blessures par l'honorable docteur Boutin, de Vouvant, et il est allé porter plainte à la gendarmerie de la Châtaigneraie. Souhaitons qu'une répression sévère calme les Apaches de la Grotte.



Cet article du Patriote amène évidemment une réplique du journal adverse "La Vendée" (voir page suivante)

Journal "La Vendée"  
2 juin 1907

Saint-Cyr-des-Gâts, 31 mai.

A Mossieu le Rédacteur d'au Patriote.

I met la main à la piume, pre ve demanda, Mossieu, qui ye z'a si bé informé, rapport à ce qui s'é passé l'autre jou à la Grotte de Mervant. I me doute bé d'avancé que ve ne vedret pouet m'au dire; mé ô mé ben, égal, d'in coûté, i au z'aime autant, car si jamais i me trouvet devant li, i ne pouret pas m'empêcha de li dire que lé in foutu manteur; ce qui opose pas qui li dise itchi.

Tchiau-là qui ve z'a raconté tchieu, ve z'a fét mette ine fameuse bêtise en votre journal de dimanche: « Ô lé vré que ve n'êtes pas chin d'en meire », olé pouet nous autre les calotins, queme ve nous apelet, ni Mossieu le Tchieuré, qui avans ataqué tchiau fameux bourellier de Vouvant, Castrole numéro yin de sa commune; olé li, li-même, entendéve, Mossieu le Rédacteur, qui sé planté devant M. le Tchieuré de Saint-Laurant, que l'avez pri pré Mossieu le Tchieuré de Saint-Cyr, « La bûche », queme ve l'apelet, vous les vrais apaches. Et si encor le setet cantant de se planta deyan li, ce qui aret été déjà gère poli, mé lé li a di d'au solises gros qdème toutes les bi-gues que ve cantet dans votre journal, tout en l'insultant, l'a parla d'au Tchieuré de Saint-Cyr qui li a dit que si l'éstet pas in lâche, l'avez qu'à répéta ce que l'avez di: savéve ce que l'a trouvé queme réponse, Mossieu! et bé, que l'aret qu'in mot à dire pre fère f...tre sa vouéture à l'anvers, i au z'é entendu de mé propres oreilles, tchieu.

Mé dame l'a pas eu le tan d'an dire davantage, o l'en a yin qui li a bouché la goute avec son poin, et pi si bé que le s'en s'éstolé dans le foussé.

Pitêtre que ve troveret tchieu mal, vou; pre man cante, i trouve qu'o lé bé fet. Si o l'éstet yin de vos apaches qui aret tapé su un calotin, ve ariet pas assez de main pre ve teni le ventre de la force que ve an rigoleriet.

Ce qu'o la eu de curieu la dedan, olé que lé gardes forestiers qui se trouviens itchi, malgré le polin que vos apaches féslans, car o fau ve dire que l'avans crié: « A bas les tchiurés! à l'eau! » Pitêtre pu de cent foués, ne sen pas préoccupés d'en empêcha, mé que le savant pouet gêné pre qui ensuite arrêta les vouétures.

Pourriève m'expliqua tchieu vous à dos foués? Pre nous autres, i avans vu la dedans in cou manté dans le sel but d'arriva in jou à fère ferma la Grotte, car i me demande ce que tiel individu de Vouvant, éstet à fouina à la Grotte tielle jour-nale, in jour de pelrinage, si le pet pes supporta l'ave d'au tchiurés l'avez qu'a resta chin li à ra-ristoqua ses cuirs.

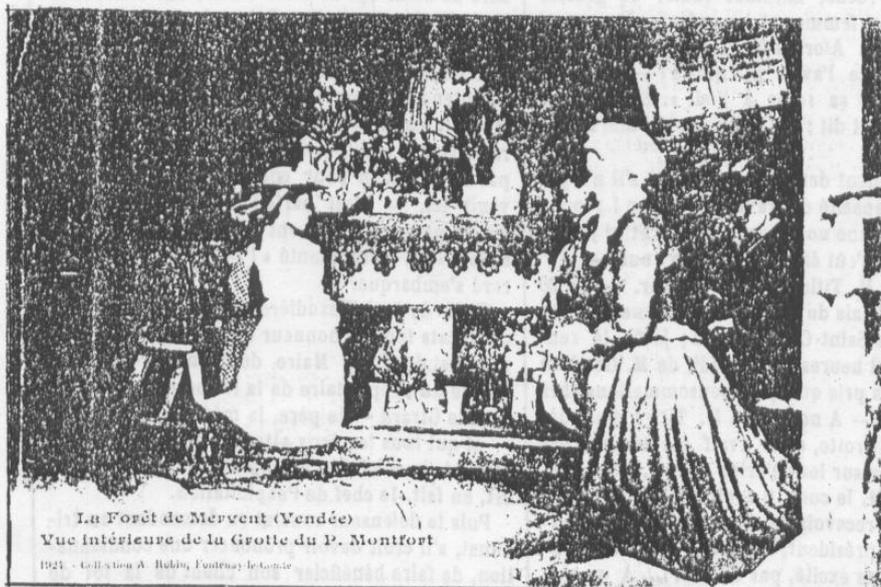
Que velève Mossieu le Directeur, ve écriviet le vendi 23 mai dernier, que dampis lantans, ve demandet la fermeture de la grotte de Mervant, crayéve qu'o nous anniret, o nou procureret ton compleman le plasi de l'ouvri nou même qu'an ans là-bas, Dieu merci, i avans encore les bras solides, o seret pas vous qui vindriet nous en empêcha, ni d'autres nan pu.

Allans asture, tâchet de racanta les afères queme à se passans, ve nous avez assé rasé avec vos mansanges, si ve crayet que tou le mande vouet pas, ve avez grand tor.

Encoré in petit mot si vou plait, ve pouret m'envoyé ma lettre à votre correspondant, et pi de ma tchiet li din in ban savin, en li répétant que in manteur.

UN PELERIN.

L'incident donne même lieu à un procès dont voici un extrait page suivante.



La Forêt de Mervant (Vendée)  
Vue intérieure de la Grotte du P. Montfort

1921 - Collection A. Rubin, Fontenay-le-Comte

... Le curé de St Cyr demande à Gendron :

Journal " La Vendée "  
16 juin 1907

pourquoi il se permettait de le regarder. — Votre regard était-il provocateur, lui demande M. le Président ? — Mais non, répond Gendron ! — Provocateur ! Gendron, pour croire cela il faudrait ne pas le connaître ! — Et il ajoute : « Je lui ai répondu : j'ai bien le droit de vous regarder tout aussi bien que vous. » Mais le curé est revenu. — Oh ! ces curés, on ne voit qu'eux arrivant sur les routes les citoyens paisibles — et il m'a dit : « que tu as l'air fin, espèce d'imbécile ! » — Ce curé-là est certainement physionomiste. — Et Gendron sortant de sa modération habituelle lui répondit : « Aussi bien que tu as l'air d'un cochon. »

Sur cet acte de bravoure, sur cette tirade d'un alléluïa... tout spécial, Gendron s'en va. Mais il est rejoint par une bande d'individus : soixante à quatre-vingts... qui l'entourent, l'interpellent ; oh ! sa situation était des plus critiques, si critiqua qu'il n'a rien retenu des paroles qui lui étaient adressées. Pourtant il lui a semblé qu'on faisait allusion à la provocation que lui avait faite le curé. — Eh non ! on faisait allusion aux injures grossières qu'il avait prodiguées trop largement à M. le curé de Saint-Laurent-de-la-Salle, passant devant lui en lisant son bréviaire et qu'il avait pris pour M. le curé de Saint-Cyr-des-Gâts. —

A ce moment, ajoute Gendron, une personne est intervenue qui m'a frappé par derrière près de l'oreille droite ; je suis tombé dans le fossé et quand je me suis relevé, mon pantalon était déchiré et j'avais une plaie à la jambe. Tout d'abord il a demandé qui était son agresseur, mais pas possible de le reconnaître ! — C'était lâche, remarque M. le Président, qui s'il eût permis qu'on rapportât devant lui les faits du matin et de toute la journée n'ût pas manqué de qualifier lâches les mauvais drôles, une trentaine, qui du haut de la roche, faisaient rouler de grosses pierres sur les femmes et les enfants plûsement agenouillés. — Alors il fut rejoint par le garde Titier — qui ne l'avait pas quitté ! — et qui lui dit : « Je tiens sa ceinture à l'œil ; En effet une jeune fille avait dit : ne faites pas de mal à mon frère. »

M. le Président demande à Gendron s'il n'a pas subi une incapacité de travail. Oh non ! répond Gendron, j'ai une nombreuse famille et si j'avais été empêché, c'eût été triste. — Oh ! oui. —

2<sup>e</sup> témoin, M. Titier, garde forestier. — Le 20 mai, dit-il, j'étais de service relativement à un pèlerinage de Saint-Cyr-des-Gâts ; je fis la rencontre, vers 3 heures après-midi, de M. Gendron et nous avons pris quelques consommations chez M. Bodineau. — A noter que M. Titier était dès le matin à la Grotte, qu'il avait été témoin des jets de pierres sur les pèlerins et que, prié d'intervenir par M. le curé, il avait répondu : Je n'ai pas d'ordre à recevoir de vous. — Sur une question de M. le président, M. Titier répond : Gendron n'était pas excité, pas du tout !... A un certain moment, Gendron lui dit : Tiens, voilà un

fusille-le donc ! et... Gendron est tombé.

Fuzeau, Hélène, cultivatrice à Saint-Cyr-des-Gâts, a entendu Gendron dire qu'il n'y avait pas assez de « troles » dans la forêt pour assommer tous ces calotins, que c'était des condamnés qui méritaient d'être fusillés.

M<sup>e</sup> de Lathébaudière, M. Le témoin n'a-t-il pas entendu quelqu'un (le nom nous échappe !) dire à Gendron : Vous n'avez pas de mal ? et Gendron répondant : Non, mais ma culotte est déchirée.

— Le témoin : Oui. — Mais, de sa place, le forestier Titier, très agité, oppose ses démentis à tous les témoins ! —

C'est le tour du prévenu :

Girard s'avance, très calme, très digne : Il affirme (et nombre de personnes peuvent corroborer son dire) qu'il a été traité de « prisonnier » et qu'on ajoutait « il faudrait les envoyer tous à l'échafaud ». Il reconnaît qu'il a porté un coup, mais il ne s'est pas esquivé.

M<sup>e</sup> de Lathébaudière — dont nous n'essaierons pas d'analyser la plaidoirie ; nous la déflorerions ! — constate d'abord que la plainte de Gendron se réfère à une blessure des plus légères ; le certificat délivré par un médecin fait mention d'une « bosse sanguine » fixée à ?...

C'est une de ces contusions que connaissent tous les écoliers et même les personnes qui n'ont pas l'habitude de travailler.

Il montre Gendron, ce jour-là pris d'un zèle peu ordinaire, partant de chez lui à 5 heures du matin pour travailler, et se trouvant, par hasard ! à la Grotte au moment opportun. L'honorable défenseur n'insiste pas sur les faits scandaleux qui se sont déroulés au cours de cette journée. Mais il énumère les épithètes injurieuses adressées par Gendron à M. le curé de Saint-Laurent qu'il prenait pour M. le curé de Saint-Cyr, et il rappelle qu'on n'a pas le droit de reprocher, ni au curé de Saint-Cyr ni à son client, une condamnation effacée par une amnistie ; alors surtout que tant de gens ont été amnistiés !

Arrivant au fait reproché à Girard : Girard, dit-il, entend Gendron crier : « Tous ces condamnés faudrait les fusiller... » « J'en suis un, répond Girard, tiens ! fusille-le donc. » Mais si Gendron n'a pas riposté coup pour coup, c'est qu'il voulait venir ici. — C'est parfaitement l'avis de toutes les personnes qui ont assisté à la bagarre... c'était « un coup monté » ! — Car il voyait Girard s'embarquer !

Et M<sup>e</sup> de Lathébaudière donne lecture de deux certificats tout à l'honneur de son client. Le premier est de M. le Maire de Saint-Cyr-des-Gâts, l'autre du propriétaire de la ferme qu'exploite la famille Girard — le père, la mère et sept enfants — et qui tous les deux attestent la parfaite honorabilité, la conduite exemplaire du prévenu qui est, en fait, le chef de l'exploitation.

Puis le défenseur conclut en demandant au tribunal, s'il croit devoir prononcer une condamnation, de faire bénéficier son client de la loi de sursis.

### En forêt de Mervent

Le dimanche 1<sup>er</sup> septembre, une vingtaine de jeunes gens de Niort, sous la conduite de l'abbé Chazotte, vicaire de la paroisse Saint-Etienne, étaient en pèlerinage à la Grotte où ils entendirent la messe.

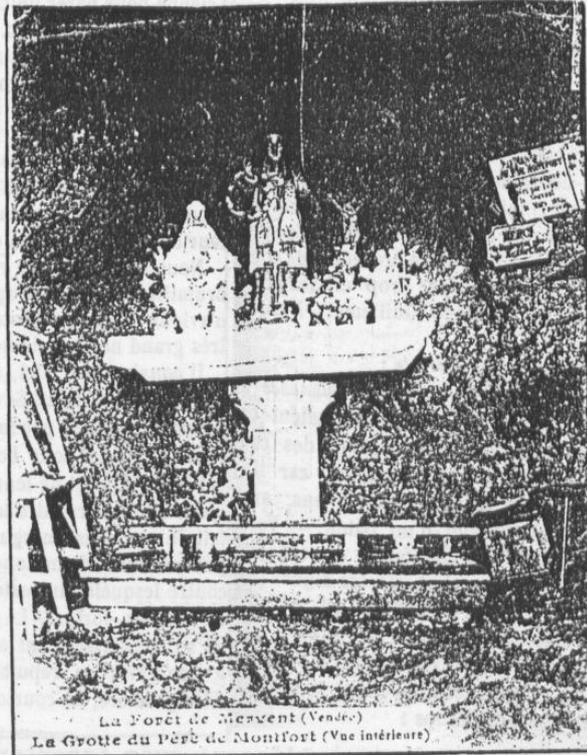
Puis, après le repas pris en commun, ils se rendirent aux « Pierres-Brunes » qu'ils escaladèrent et, sur le sommet, voici qu'ils entonnèrent l'*Ave maris stella* et le cantique : *Ille ne l'auroit jamais... l'âme de nos enfants*.

Aussitôt, d'un groupe d'individus en train de festoyer dans la prairie voisine partent des cris, des injures grossières et, quand les jeunes gens redescendirent et traversèrent la prairie, des menaces et des vociférations ordurières les accueillirent. Bientôt aux insultes succédèrent les coups ; même une bouteille fut lancée contre les jeunes gens qui furent bien forcés de se défendre. La mêlée devint générale ; les agresseurs frappaient à coups de canne ; l'un d'eux a même sorti son couteau.

Les « blocards », parmi lesquels les noms de Cormeray, ouvrier boulanger, et Flamand, sabotier à Fontenay, ont une singulière idée de liberté !

Mais peut-être font-ils partie de ceux qui, avec Narquet, mènent la campagne odieuse que l'on sait contre la Grotte du B. P. de Montfort.

A la suite d'une autre bagarre, voici le 8 septembre un nouvel article et ci-dessus la réplique.



La Forêt de Mervent (Vendée)  
La Grotte du Père de Montfort (Vue intérieure)

### Une bagarre à Pierre-Brune

Nous avons dit, dans notre dernier numéro, qu'une bagarre avait eu lieu, dimanche, à la Grotte. Exactement, elle s'est produite à Pierre-Brune.

L'*Etoile* en a fait le récit suivant :

Dimanche, 1<sup>er</sup> septembre, quelques jeunes gens venus en excursion s'étaient assis au bord de la rivière. Ils se mirent à chanter des cantiques et des chansons. Deux pêcheurs de Fontenay, Cormeray, ouvrier boulanger, et Flamand, sabotier ne purent supporter ces chants, trop cléricaux à leur goût. Ils voulurent les faire taire. Les jeunes gens persistant dans leur attitude, l'un des pêcheurs saisit une bouteille et en frappa brutalement un des chanteurs. Une bataille générale éclata aussitôt. Il y eut plusieurs blessés. La gendarmerie va être saisie de l'incident. Les blocards ont une singulière idée de la liberté.

Voici exactement comment les choses se sont passées.

Vers midi et demi, un certain nombre de convives, qui occupaient trois tables s'étaient installés pour déjeuner sur le bord de la rivière, dans la prairie de Pierre-Brune. Parmi eux, se trouvaient M. Flamand, sabotier à Fontenay, son petit-fils et son gendre M. Cormeray, ouvrier boulanger, et leur famille, un ancien garçon boucher de M. Boutet, et quelques personnes qui avaient employé la matinée à se promener. Il y avait là

également, un monsieur et des dames de la Châtaigneraie, accompagnés d'une de leurs amies de Paris avec sa petite fille.

On déjeunait gaiement. Vinrent à passer, descendant de la Grotte, une douzaine de jeunes gens de Niort avec un curé. Ils chantaient des cantiques. Ayant traversé le pont, ils se mirent en devoir de grimper sur les rochers, tout en continuant de chanter. Les convives de la prairie ne se préoccupaient pas d'eux.

Tout-à-coup ceux-ci entendirent des appels. Ils aperçurent alors la bande des jeunes gens arrêtés à un endroit à découvert. Ils avaient attaché des étoffes blanches au bout de leurs cannes, et ils les brandissaient ostensiblement pour attirer l'attention des convives.

La dame de Paris ne voulut pas être en reste d'une manifestation. Elle défit la ceinture rouge de sa fille, et l'ayant attachée au bout d'une ombrelle, elle la brandit en criant : « A bas la calotte ! »

Les Niortais continuèrent leur ascension, et l'incident paraissait clos. Le repas fini, les personnes qui avaient déjeuné se disposaient à se reposer, quand les Niortais réapparurent. Cette fois, le curé ne les accompagnait pas.

Ils s'engagèrent sur le chemin de la Grotte, puis, au bout d'une trentaine de mètres, ils s'arrêtèrent, linrent un court conciliabule, enfin revinrent sur leurs pas.

Ils se dirigèrent alors, menaçants, vers la table de MM. Flamand et Cormeray. L'un d'eux demanda : « Qui est-ce qui a crié : A bas la calotte ! »

MM. Flamand et Cormeray répondirent qu'ils n'en savaient rien, mais les Niortais insistèrent, les cannes levées. M. Cormeray s'empara alors de la sienne pour parer un coup, et il se défendit de son mieux. Le garçon boucher en fit autant. Un des Niortais eut le coup cinglé et le sang jaillit. M. Cormeray ayant cassé sa canne, s'arma d'une bouteille. Le chapeau d'un Niortais était déjà cabossé.

Cependant les autres convives s'intéressaient, affirmant que MM. Flamand et Cormeray n'avaient pas poussé le cri qui mettait leurs adversaires en fureur. Ceux-ci s'arrêtèrent alors, et firent des excuses à MM. Flamand et Cormeray, puis s'éloignèrent.

Un quart d'heure plus tard, le curé reparut, mais passa sans dire un mot.

Telle est la façon exacte dont les faits se sont passés. Il y a eu, manifestement, provocation de la part des Niortais, double provocation, d'abord en accompagnant leurs cantiques de l'exhibition de parapluies blancs, et ensuite en menaçant MM. Flamand et Cormeray. Pour peu que cela continue, la délicieuse promenade de la Grotte et de Pierre-Brune sera un véritable danger pour les paisibles amateurs de repos à la campagne et de belle nature. Nous demandons à nouveau la fermeture de cette boîte à pèlerinage qui aurait dû être bouclée au lendemain du jour où le Père Lémus y commanda aux pèlerins du canton de La Châtaigneraie, ses fameux exercices de fanatisme politique et cléricale.

" La Vendée " Dim. 15 sept. 1907

### Une bagarre à Pierre-Brune

Nous avons raconté l'incident déplorable qui s'est produit, en forêt de Mervent, le dimanche 1<sup>er</sup> septembre.

Une demi-douzaine d'individus (Fontenaisiens pour la plupart) injuriant des jeunes gens qui ne leur disaient rien et, sur une demande poliment faite d'explications de ce procédé, des coups portés aux excursionnistes, trop cléricaux au gré des affiliés de la bande Guillemet, Narqua et C<sup>ie</sup>.

Ah ! mais nous dit le *Patriote* :

« Ils avaient attaché des étoffes blanches au bout de leurs cannes, et il les brandissaient ostensiblement pour attirer l'attention des convives. » — Nous savons qu'un enfant, car il avait des enfants de treize à quatorze ans, avait mis son mouchoir au bout d'un bâton. — Voilà certes, une provocation manifeste, un cas pénal. Ce qui m'étonne, c'est que les dignes correspondants du *Patriote* n'aient pas dit avoir vu le drapeau blanc, les trois fleurs de lys, etc., etc. Mais, du compte rendu publié par le *Patriote*, nous devons retenir cet aveu : que ce sont ses amis qui ont porté des coups :

« ...Les Niortais, dit-il, insistèrent les cannes levées (!). M. Cormeray s'empara alors de sa canne pour parer un coup (c'est faux !), et il se défendit de son mieux. Le garçon boucher en fut lésé. Un des Niortais eut le coup *sic, ding* sur le sang jaillit, M. Cormeray ayant cassé sa canne. L'arme s'arma d'une bouteille. Le chapeau d'un Niortais était déjà cabossé. »

Ainsi donc, pas de doute possible ! Des voyageurs inoffensifs ont été insultés ; étonnés, ils ont demandé des explications, on leur a répondu par des coups.

Nous ne serions pas revenu sur ces actes de brutalité dignes des « apaches parisiens » si nous n'avions reçu les protestations indignées d'un très grand nombre de nos concitoyens.

Il convient, en effet, que nos voisins des Charentes et des Deux-Sèvres sachent bien qu'ils pourront, comme par le passé, circuler dans nos forêts, promener sous bois, et faire retentir les échos de la forêt de leurs chants religieux sans qu'ils aient à craindre les injures et les voies de fait de quelques énergumènes, non plus que les provocations d'amazones à la loque rouge — contre lesquels, du reste, au besoin on leur prêterait main-forte. — La population fontenaisienne ne se solidarise point avec ces gens-là, elle tient à conserver sa réputation, vieille et méritée, d'hospitalière, de courtois et gracieux accueil.

P. 236  
Tout n'était donc pas calme et recueillement autour du lieu saint. Cependant avec les pèlerins, des touristes commencent à fréquenter ce coin de forêt et cette jolie vallée de la rivière Nère qui peu à peu va se mettre à vivre pour bénéficier de ce nouvel afflux de vacanciers et de promeneurs.

Un nouveau propriétaire exploite le cabaret près de la chaussée : c'est Mr Fontan qui rachète terres et bâtiments à Mr Mériot où Mr Prunier sera longtemps locataire.

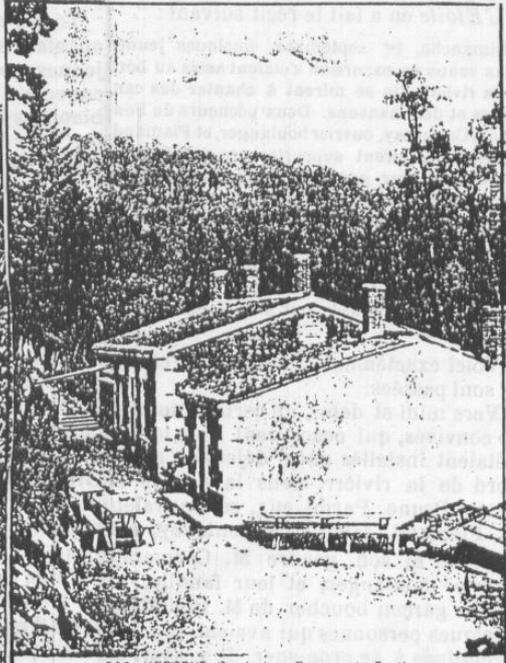
Ce Monsieur François Fontan était un riche débardeur de la Pallice où il possédait une quarantaine

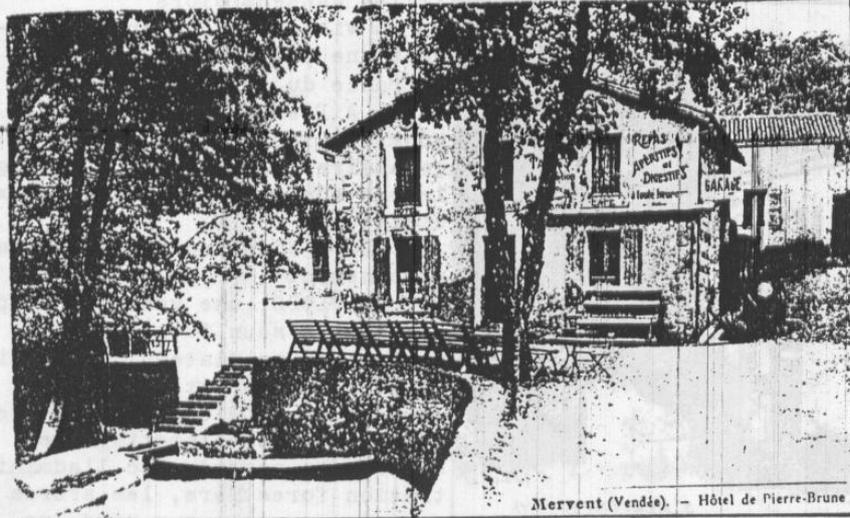
de chevaux (ce qui était à l'époque très important et correspondrait aujourd'hui à une quarantaine de camions). Il possédait tous les bâtiments de l'époque à Pierre-Brune (donc en bas) : le café au bord de l'eau, la guinguette (bâtiments I2-I3-I4), les bâtiments de l'ancienne ferme-borderie, la villa Mériot, ses dépendances et les terres environnantes.

Ce Monsieur François Fontan, riche, puissant par l'influence, bel homme, bon vivant contribué pour beaucoup à la réputation de Pierre-Brune en y attribuant une très grosse clientèle rochelaise. Malheureusement, celui-ci, à cause de dépenses inconsidérées a mangé toute sa fortune et vendra ses biens.

En 1919, la famille Bard quitte le plateau et s'établit dans la vallée juste en bas du sentier qui monte à la grotte. Une bimbeloterie jouxte la maison d'habitation (voir ci-contre) tandis qu'un autre "magasin" en face, s'élève sur le parvis de la chapelle.

Monsieur Isaïe Normand (parent de la famille





Mervent (Vendée). - Hôtel de Pierre-Brune

Bard) et sa femme ouvrent un petit café près de la maison Bard et accueillent également les amateurs.

Autrefois, certains pèlerins passaient la nuit entière en prières à la grotte. Madame Normand veillait une grande partie de la nuit, entretenant le feu de la cheminée pour avoir des braises.

De temps en temps, les pèlerins descendaient chez elle pour remplir leur " crôle " de chauffe-pied, qu'ils montaient ensuite à la grotte pour se réchauffer la nuit durant.

Quelle différence entre ces pèlerins pleins de foi passant leur nuit en prières, au pied du Père de Montfort et ces plaisantins (trois jeunes gens de Fontenay) qui bien plus tard, vers 1945, ont descendu la grande statue de la grotte et l'ont placée près de la rivière, une ligne à la main si bien que le matin on a trouvé le Révérend en train de pêcher ... au bord de la rivière.

Plaisanterie plutôt douteuse ! qui fit scandale et la une des journaux.

Pour remédier et mettre fin à toutes ces facéties, une nouvelle grille a été placée devant l'autel, dans la Grotte, mettant la statue à l'abri des outrages.

Comme pour beaucoup d'autres statues de saints, la tradition populaire voulait que pour se marier dans l'année, il fallait toucher le nez du Père Montfort. Autrefois, on pouvait facilement toucher la statue à l'intérieur de la grotte. Après la pose de la grille, c'est la statue au-dessus de la grotte qui remplissait cet office.

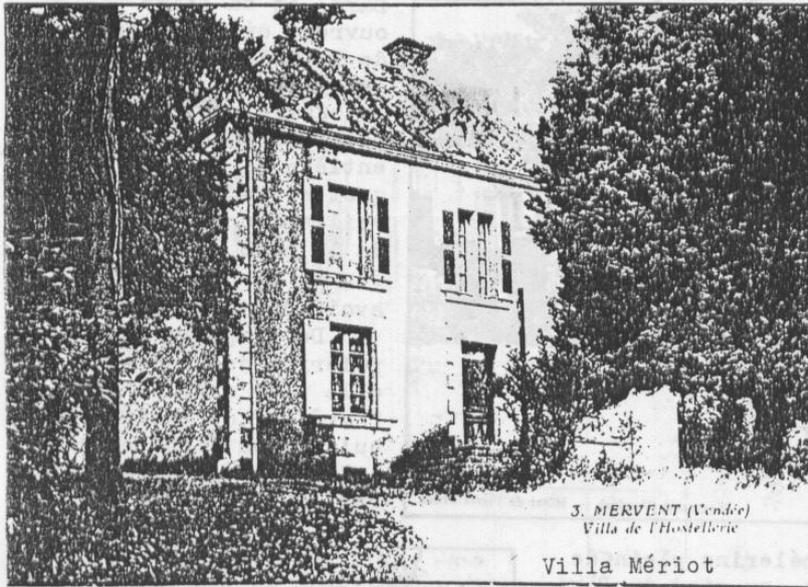
Aujourd'hui, jeunes gens et jeunes filles vont-ils toujours caresser le nez du Bienheureux ?

Si Montfort réprouvait les foires, les fêtes, les danses, Pierre-Brune fut pourtant très tôt le rendez-vous de la jeunesse du pays. Voici ce qui était écrit, déjà, par un promeneur en 1878.

" ... Pierre-Brune; dans le fond du tableau, une coquette villa (la villa Mériot, voir p. suivante) plus bas un vieux moulin abandonné, un restaurant fort apprécié des gourmets, une verte prairie, la rivière qui fuit entre les peupliers et les aulnes; à droite, un immense rocher déchaqueté; sur l'herbe, dans les prairies les familles viennent déjeuner et les jeunes gens et jeunes



17129 - Forêt de MERVENT. - Hôtel-Café-Restaurant de Pierre BRUNE



J. MERVENT (Vendée)  
Villa de l'Hostellerie  
Villa Mériot

filles dansent alors qu'un violonneux attaque hardiment une polka, appelée " Branle du Poitou ".

A Pierre-Brune (en bas) Monsieur Prunier, cabaretier, locataire de Mr Mériot ouvre également son petit restaurant aux visiteurs.

Déjà on s'inquiète de l'environnement !

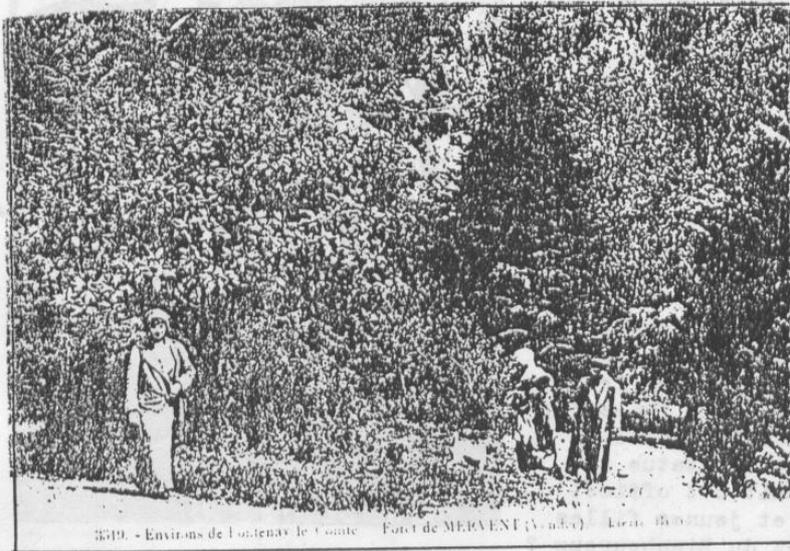
En 1920, une vente de coupe de taillis sous futaie devait avoir lieu au plateau. Le Touring Club de France est intervenu pour empêcher l'exploitation de cette coupe et l'abattage des chênes. En accord avec l'administration forestière, les arbres sont donc restés sur pied, ce qui nous permet d'admirer, aujourd'hui, sur le plateau des chênes d'au moins cent vingt, cent cinquante ans qui font tout le charme de cet endroit ombragé où sont installés tables et bancs pour le repos et le pique-nique des touristes.

Il était question aussi pendant un temps d'utiliser les coteaux rocheux de Pierre-Brune (exploités jusqu'à présent par les frères Bard, artisans carriers

Une société parlait d'installer, à la carrière, un système de téléphérique avec wagonnets transportant les pierres jusqu'en gare de Bourneau.

Heureusement le projet est abandonné et la société intéressée créa l'exploitation des carrières de Cheffois.

En 1922, une société hôtelière, attirée par le site et



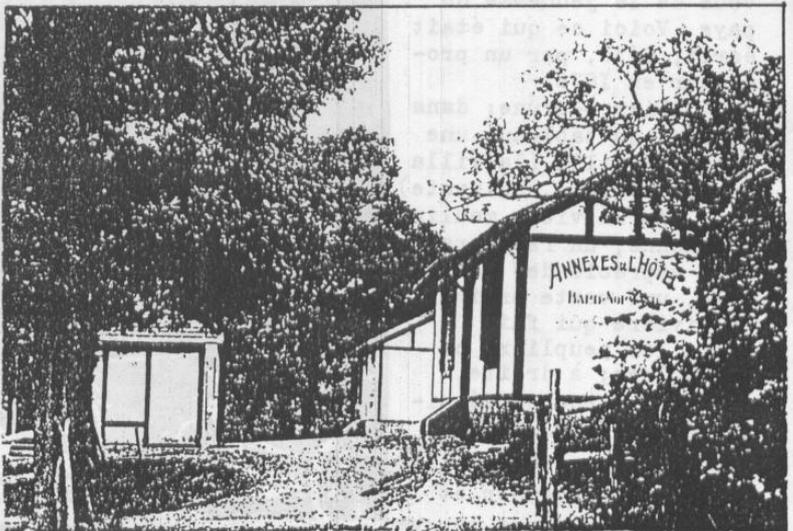
349 - Environs de Fontenay le Comte Forêt de MERVENT (Vendée) - Ligne B.C.

le flux des pèlerins toujours plus nombreux, s'implante à Pierre-Brune achetant terrains et bâtiments existants.

Les petits restaurants, cafés, vont être concurrencés par un magnifique Hôtel-Restaurant : l'Hostellerie de Pierre-Brune. Ce restaurant est construit dans la vallée (voir plan) dans ce qu'on appelait autrefois, le Petit Verger, alors que, presque en face un pont de bois sera aménagé pour traverser la rivière (voir gravure p. 239).

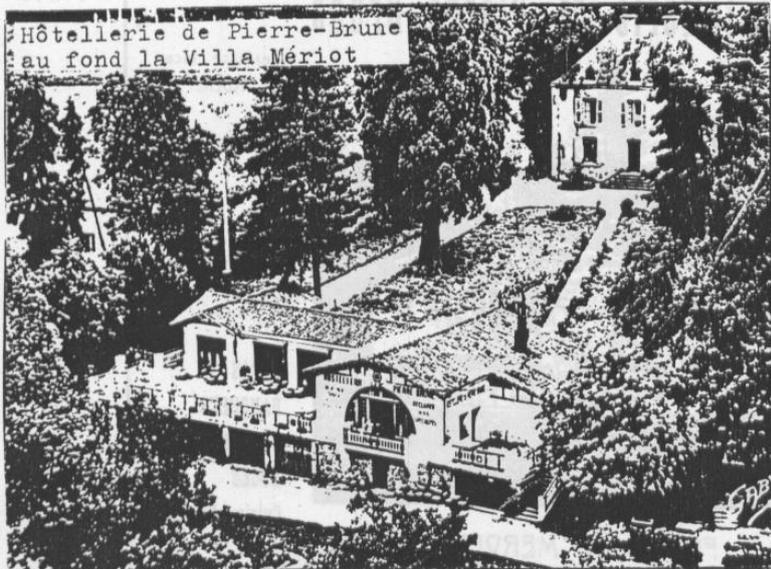
Enfin quatre villas de chacune quatre chambres (voir ci-contre) seront aménagées sur le coteau dans " le champ du haut ".

L'hôtel possédait tout le confort désirable pour l'époque : eau courante, électricité, téléphone. Il comptait trente employés



47128 - Forêt de MERVENT - Annexes de l'Hôtel-Café-Restaurant de Pierre BRUNÉ

Hôtellerie de Pierre-Brune  
au fond la Villa Mériot



valets d'écurie, femmes de chambre. L'électricité était fournie sur place par un groupe électrogène.

Tout était étudié pour satisfaire clients de passage et vacanciers venant vivre quelque temps au bon air de la forêt.

Pourtant en 1926, la société hôtelière fait faillite et la propriété est à vendre. Les familles Bard, Normand et Panier vont devenir propriétaires de l'endroit. Les familles Bard-Normand achètent le restaurant au bord de la chaussée (ancienne maison du moulin n° I2-I3-I4, voir plan) et les villas sur le coteau tandis que la famille Panier acquiert l'hôtellerie de Pierre-Brune et la villa Mériot pour les chambres.

La publicité représentée (p. 240), pour les hôtels de Pierre-Brune, est extraite du livre de l'Abbé Ernest Candolive " La Forêt de Mervent et la Grotte du Père de Montfort " , édition 1933.

Depuis cette époque, Pierre-Brune a connu une renommée croissante.

Il n'est pas dans mon intention de m'étendre sur cette période, que beaucoup d'entre vous ont connu et dont ils gardent le souvenir, ni sur Pierre-Brune tel qu'il se présente actuellement.

Notons cependant que le village accueillant, non seulement les fidèles mais aussi les amateurs de bonne chère, de pique-nique au bord de l'eau, les pêcheurs et aussi les amoureux qui se retrouvaient au bal animé par les pianos mécaniques et plus tard par l'accordéon.

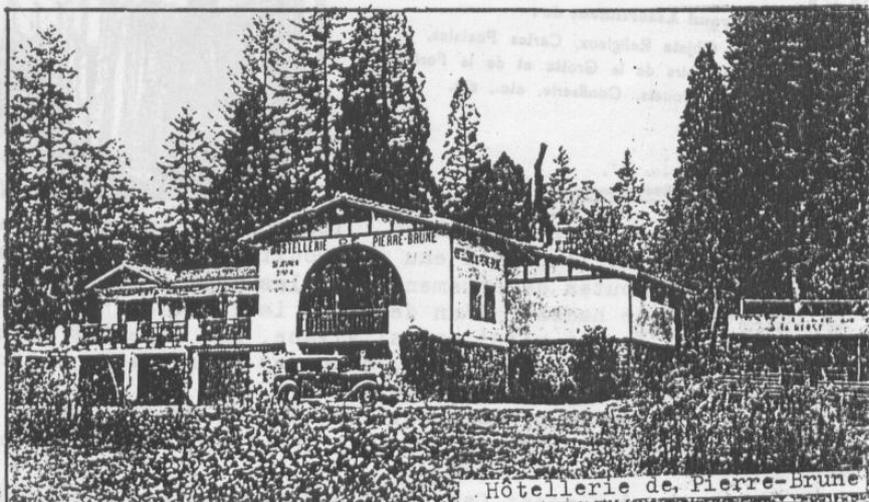
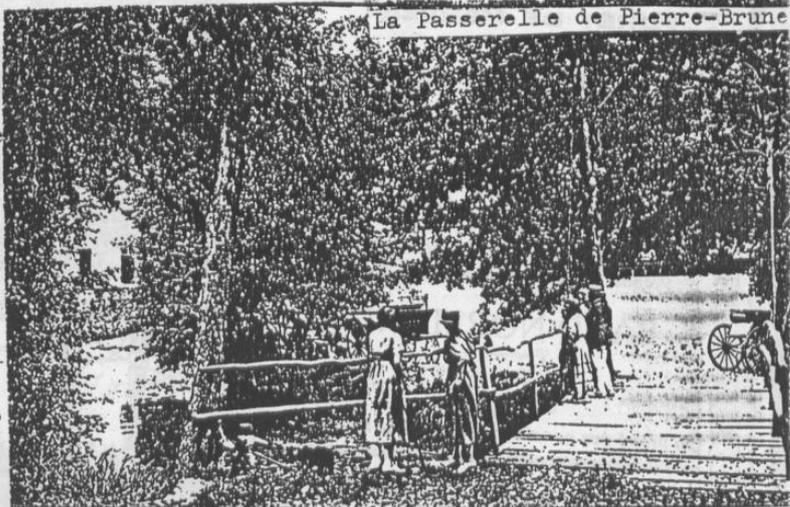
Que de souvenirs et de beaux dimanches !

A cette époque les hôtels de Pierre-Brune étaient avec l'hôtel " Gourdon " du bourg, les seuls lieux où l'on pouvait accueillir les touristes qui désiraient séjourner à Mervent.

Qu'il est loin ce jour de 1715, où un missionnaire convaincant s'est arrêté là !

On peut dire que le passage du Père de Montfort, à la " Roche aux Faons ", a été à l'origine de l'essor de Pierre-Brune.

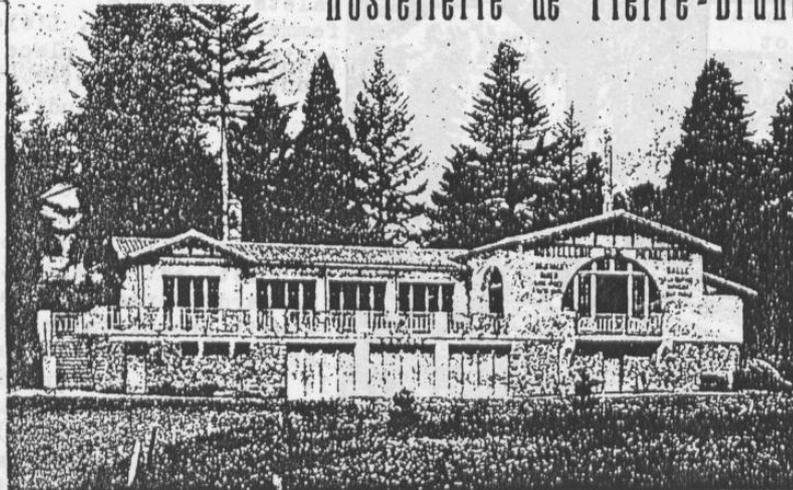
La Passerelle de Pierre-Brune



Hôtellerie de Pierre-Brune

# Hostellerie de Pierre-Brune

P. 240



Terrasse face  
au Rocher -

Prand  
des  
Pensionnaires

REPAS  
BANQUETS  
COLLATIONS  
NOCES  
Cuisine Soignée

**PANIER-BARD - FORÊT DE MERVENT (Vendée)**

TÉLÉPHONE: MERVENT 3 Prix Modérés - Electricité R. C. Fontenay-le-Comte 6899

FORÊT DE MERVENT

## Hotel de Pierre-Brune

Eau courante  
Electricité  
Chauffage central  
Cuisine soignée

Noces - Banquets  
Repas et Collation à toute heure

### BARD-NORMAND

Propriétaires  
MERVENT T. S. F.

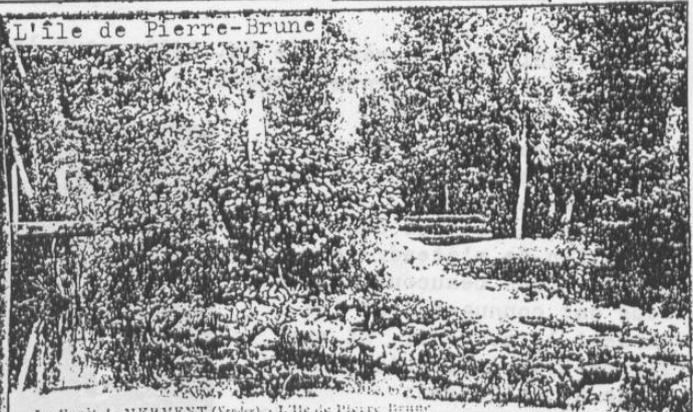
Téléphone 5

On prend des pensionnaires - Prix modérés

### Maurice Bard

Rez-de-Chaussée de l'Hostellerie

Grand Assortiment de:  
Objets Religieux, Cartes Postales,  
Souvenirs de la Grotte et de la Forêt,  
Jouets, Confiterie, etc., etc.



L'île de Pierre-Brune

La Forêt de MERVENT (Vendée) - L'île de Pierre-Brune



Bâtiment n° 12-13-14

172 - FORÊT de MERVENT  
Chauffage et Hotel de Pierre-Brune

Mais que de choses ont changé : les constructions, les aménagements se sont développés; le barrage et le plan d'eau ont modifié le paysage; les anciens chemins convertis et aménagés en routes départementales; les moyens de communications permettent d'atteindre facilement ce hameau, l'un des plus isolés et éloignés de Mervent.

Même si la foi n'est pas si vivace, les pèlerins viennent encore prier à la Grotte mais dans ce coin de notre forêt, d'autres attractions attirent toujours aujourd'hui touristes et visiteurs dans la vallée.

Les Merventais connaissent tous Pierre-Brune. Puisse cette étude leur apprendre un peu plus son histoire tout au long des deux siècles passés.

Mme Raimond-Vincent Maryline

Bulletin n° 15, Novembre 1991 Dépot légal du 2ème semestre 1991